

L'info



2017
JUN



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°34



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne Harris
Marie-José Dupraz
Anne Ropers
Michèle Thozet
Gilles Dubois
Jacques Babet
Marthe Boulvais
Jean Guégan
Paulette Sierota
D. Cattet
I.Kardacz
A.M. Lo Bello,
B. Magnaval
M.J. Maurage
François Sand
René Guth
Dominique Deshayes
Isabelle Kardacz
Jean - P. Bobichon
C. Le Bourgeois
Alice Coda
Kerstin Dedyé
Guy Legras

EDITRICE RESPONSABLE :

Anne Harris

RÉDACTRICE EN CHEF :

Isabelle Kardacz
✉ isabelle@kardacz.eu



L'INFO, édité par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29

✉ aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Cover : Montpellier

Editorial

Le mot de la Présidente 3

La vie de l'AIACE-France

L'Assemblée générale 2017 4
Le rapport d'activité 2016-2017 10
Du nouveau sur le site web 18
Nouvelles du secrétariat 19
Cotisations 2018 19
Des bénévoles témoignent... 20

La vie de l'AIACE-France dans nos régions

Nouvelle Aquitaine : Vignobles girondins, Lacanau... 24
Bretagne : Rennes 25
Auvergne/Bourgogne/Rhône-Alpes : Lyon 26
Hauts-de-France & Ile-de-France : Louvre-Lens 27
Ile-de-France : 29
Rencontres littéraires mensuelles 29
Visite du Collège des Bernardins 30

La vie de l'AIACE-Internationale

Dernière réunion du Groupe technique 31
Dernière réunion du Conseil d'administration 31
Rencontre AIACE-PMO/6 à Ispra 32

Informations utiles

Quelques définitions et acronymes 32
Pulse of Europe 35
Arrêt de la CJUE sur les prélèvements sociaux 36

Nos membres écrivent

L'Irlande et le Brexit 37
60ème anniversaire des Traités de Rome 38
Souvenirs des débuts de la Commission européenne 40

In Memoriam

John Maddison 43
Louis Barrez 44
Jacques Moreau 44
Sir Julian Priestley 45



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE **Section FRANCE**



EDITORIAL

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Anne Harris-Hennon
Présidente

L'Assemblée générale de l'AIACE-France, qui s'est tenue à Montpellier le 27 mars dernier, a connu un franc succès.

Deux jours avant, le 25 mars, à Rome, étaient célébrés les 60 ans des Traités fondateurs de l'Union européenne. Bon nombre d'entre nous avons participé, à notre façon, à la fête, en nous joignant au mouvement « Pulse of Europe » sur la Place de la Comédie à Montpellier et en défilant dans une ambiance chaleureuse.

Quelques ombres planaient néanmoins sur ce joyeux tableau – celle du déclenchement par le Premier ministre britannique de l'Article 50 deux jours plus tard, et le spectre d'une situation similaire en France en cas de victoire d'un candidat ou d'une candidate europhobe aux élections présidentielles.

Au moment où j'écris cet éditorial, il semblerait que le candidat que l'on peut qualifier comme le plus « pro-Europe » sera élu, mais cela ne devrait pas nous inciter à laisser tomber la garde. En effet, il y a un véritable déficit de communication sur l'Union européenne dans tous nos pays et nous avons le devoir de veiller à ce que les pouvoirs politiques en prennent conscience et s'attaquent à ce problème.

Lors de notre assemblée générale, un certain nombre d'adhérents a présenté des projets dans ce sens et vous découvrirez leurs propositions dans le compte rendu qui fait l'objet d'un article de ce numéro de l'INFO.

Je ne voudrais pas conclure cet éditorial sans partager avec tous nos adhérents, une pensée amicale et émue pour notre ancien Président, John Maddison, décédé le 30 janvier 2017. Un hommage lui est rendu dans cette édition de l'INFO.

Anne Harris-Hennon



LA VIE DE L'AIACE-FRANCE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIACE-FRANCE, MONTPELLIER

Marie-José Dupraz

Marie-José Dupraz, notre Secrétaire générale, nous présente les principaux éléments à retenir de cette Assemblée générale à laquelle une centaine d'adhérents a participé.

La Présidente Anne Harris a ouvert l'Assemblée générale en proposant une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Londres en particulier, et également à la mémoire de notre ancien Président, John Maddison, décédé le 30 janvier 2017.

Elle a ensuite indiqué que Madame Virginie Rozière, députée européenne, a été empêchée, au dernier moment, de participer à notre Assemblée. Elle a dès lors accueilli Madame Chantal Marion, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Présidente déléguée de la commission « développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, international, artisanat ». Dans son allocution de bienvenue, Madame Marion, s'exprimant au nom du maire, Monsieur Philippe Saurel, s'est réjoui de nous accueillir à Montpellier. Outre ses nombreuses fonctions publiques, elle est aussi une ancienne championne de volley-ball. Elle a indiqué que Montpellier est une ville ouverte, dynamique, qu'elle est le 4ème « incubateur » de France. Montpellier est jumelée avec beaucoup de villes européennes, fondée sur le principe de l'altérité, c'est une ville plus cosmopolite que Marseille. Elle est à la fois tournée vers l'Europe et la Méditerranée et fonde son action sur la recherche du consensus, pratique qui fonde également l'action des fonctionnaires européens.

Adoption du projet de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté, avec l'ajout d'un point sur les initiatives de nos membres pour mieux communiquer sur l'Europe.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 mars 2016

Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité.

Exposé de M. Yves Gazzo, Président de l'Académie des sciences d'outre-mer, Ambassadeur de l'ordre de Malte auprès de l'Union européenne, ancien Ambassadeur et Chef de délégation de l'UE en Jordanie, au Yémen, aux Philippines, en Ethiopie et auprès du Saint-siège, ancien Directeur du bureau de la représentation de la Commission européenne en France.

Yves Gazzo a rappelé que la migration est un sujet très actuel, que les flux migratoires ne concernent pas seulement les humains, mais aussi les œuvres d'art et les animaux.

Entre 2000 et 2015, il y a eu 240 millions de migrants ou personnes déplacées, dont 60 millions hors de leur pays d'origine. Il y a actuellement plus de 35 camps qui sont devenus de véritables villes, illustrant l'incapacité des gouvernants à gérer ces questions. Globalement les flux migratoires représentent 3% de la population mondiale, chiffre qui reste relativement stable.

Les migrations ont un double coût : pour le migrant, il représente 10 ans de salaire. Ce pécule est détourné de l'économie locale et c'est une perte de substance dynamique. Elles ont aussi un coût pour le pays d'accueil. Globalement, ce coût est évalué à 15 milliards d'euros.

Les nationalités varient avec les années : Il y a un an, il s'agissait de Syriens ; actuellement, ce sont surtout des Africains, à plus de 90%, provenant d'Éthiopie, d'Érythrée et du Soudan. Les migrants économiques proviennent du Nigéria et de la Côte d'Ivoire mais aussi du Bangladesh. La différence entre réfugié politique et réfugié économique n'est pas toujours claire : un migrant ayant eu sa maison détruite en Syrie, est-il un réfugié politique ou un migrant économique ? Sur 40 millions d'Africains migrants, 9 ont rejoint l'Europe.

L'Europe a mis en place un "trust fund" d'1,8 milliard pour financer des projets en Afrique sub-saharienne et a donné 3 milliards à la Turquie pour contenir les migrants.

Par comparaison, 50 millions d'Européens ont migré entre le 19ème et le 20ème siècles, mais les conditions de vie entre le pays de départ et celui d'accueil étaient relativement similaires. Aujourd'hui le problème culturel est un handicap.

Il faut être conscient que ces migrations vont continuer du fait des désordres en Afrique et de la natalité galopante, notamment dans les pays sahéliens. Se développe toutefois une classe moyenne, monogame avec 2-3 enfants, qui vit avec 2-3 euros par jour. Cette tendance va-t-elle prendre le dessus ? C'est tout l'enjeu !



Questions de l'auditoire :

Qu'entendez-vous par terre d'immigration et par terre d'asile ?

La France est une terre d'immigration : elle a fait et fait venir, dans le cadre de traités internationaux, de la main d'œuvre d'Italie, d'Algérie, d'Espagne, du Maroc et de Tunisie. C'est un système d'immigration par infusion régulière non massive. Contrairement à l'Allemagne ou les pays nordiques, qui sont des terres d'asile, d'où nos divergences sur la Syrie.

Quelle est la différence entre communautarisation et assimilation ?

C'est une question de vision. Contrairement aux États-Unis ou au Canada qui sont en faveur de la communautarisation, la politique de la France a été celle de l'assimilation. Actuellement, l'identité d'aspiration (assimilation) étant refusée aux enfants d'immigrés, ceux-ci tendent à se tourner vers une identité de substitution fondée sur l'appartenance ethnique ou religieuse. L'enjeu pour notre société est de les détourner de cette quête.

Quid de l'influence du changement climatique sur les immigrations ?

Dans le futur, il y aura de plus en plus de migrants forcés de migrer pour des raisons climatiques. Le problème le plus aigu concerne le Sahel. Les inégalités sont très fortes en Afrique : par exemple, en Afrique du Sud, elles sont plus importantes que du temps de l'apartheid. L'aide au développement n'enraie pas la migration mais la favorise tant qu'un certain développement n'a pas été atteint.

L'immigration est actuellement un enjeu politique pour l'Europe, elle est un terreau pour l'extrême droite, qui mine la construction européenne, voir par exemple les divergences entre la France et l'Italie sur les interventions en Lybie.

Pour un complément d'informations, M. Gazzo a conseillé de se reporter aux ouvrages de Philippe Hugon et de Serge Michailof.

L'exposé complet de M. Gazzo peut vous être fourni sur demande au secrétariat de l'AIACE-France.

Initiatives pour mieux communiquer sur l'Europe

PRÉSENTATION DE JACQUES BABOT

Jacques Babot a présenté deux documents qui ont été préparés par l'AFFCE en collaboration avec des adhérents de l'AIACE-France et adressés à tous les adhérents munis de mails.

« À quoi sert l'Europe, douze faits parlants » et « Europe: quels bénéfices pour les citoyens ». Ces documents visent à nous aider à répondre aux questions sur l'Europe et aux remarques dénigrant l'Europe. Les douze faits vont d'Erasmus à l'Europe de la santé avec les luttes contre le cancer et les produits chimiques, en passant par la mobilité professionnelle, la possibilité de s'installer ou d'installer son entreprise partout en Europe ainsi que la protection sociale. Les avantages financiers sont également importants, notamment l'absence de frais de change, la baisse des tarifs aériens, du coût des télécommunications sans parler des faibles taux d'intérêt actuellement en vigueur. Tous ces éléments sont détaillés dans ces documents.

PRÉSENTATION D'ARMEL PRIEUR

Armel Prieur a rappelé l'importance du programme « Back to school » qui consiste à passer une journée dans le lycée de sa jeunesse. Convaincre les enfants permet en effet de convaincre les parents. S'y ajoutent à cette occasion, les contacts avec les journalistes et les édiles municipaux, qui renforcent les occasions d'en parler entre enfants et parents. Ce programme concerne les fonctionnaires mais les pensionnés peuvent se porter volontaires, en contactant le proviseur ou le professeur concerné, lesquels devront s'assurer de la couverture administrative de leur rectorat. Les documents à distribuer aux élèves peuvent être demandés à la Commission, au Parlement européen ou au Conseil.

Armel Prieur a également présenté une initiative pour construire, avec les citoyens, de nouvelles perspectives pour l'Europe en créant un « processus instituant » animé par les régions et les villes, (www.p-i-ceu). Ce processus prévoit deux étapes, la première, au niveau de 30 à 60 villes et régions d'Europe, la seconde au niveau européen.

Pour la première étape, des panels de citoyens, tirés au sort, reflétant la diversité, seront organisés par les villes ou régions volontaires et travailleront pendant 6 mois. Pour la seconde étape, une assemblée citoyenne européenne réunira, en consensus, un millier de citoyens, délégués par les panels locaux, pour mettre en commun réflexions et propositions en vue de nourrir les fondations du système européen (si possible avant le printemps 2019), date des prochaines élections au Parlement européen. Plus d'informations peuvent être demandées à Armel Prieur, armel@troxavor.com

Isabelle Kardacz a ensuite signalé aux participants l'existence d'un site internet **touteleurope.eu** qui présente des informations très faciles d'accès sur le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne. Ce site reprend également les initiatives de la société civile au travers d'une plateforme dédiée « Rencontrez l'Europe ». Fruit d'un partenariat entre la Commission européenne, le Parlement européen et le ministère des Affaires étrangères français, il recense tous les événements en lien avec l'Europe, organisés sur l'ensemble du territoire français et constitue un annuaire des associations et organisations actives dans ce domaine.

Enfin **Marie-Claude Blin** a lancé un appel aux participants, engagés dans leurs municipalités, pour promouvoir les échanges sur les initiatives à prendre en faveur de l'Europe.





Intervention de Madame Silvano, chef du bureau liquidateur du RCAM à Ispra

Anna Silvano a souligné combien l'action des bénévoles était utile. Elle a rappelé que sur 7 322 pensionnés gérés par le bureau liquidateur d'Ispra, 2 335 sont français.

Elle a indiqué que les appels téléphoniques sont désormais opérationnels : 96% des appels reçoivent une réponse dans les 3 minutes. Les réponses sont limitées à 5 minutes et si le cas exige plus de temps, ses services rappellent la personne dans l'après-midi.

Elle a signalé qu'en ce qui concerne les prises en charge, le RCAM rencontre des difficultés avec certains hôpitaux ou cliniques, surtout en Ile-de-France, qui les refusent en raison des délais de remboursement trop longs. Ceux-ci peuvent résulter du fait que les informations sur le compte bancaire de l'hôpital sont incomplètes ou que le rapport médical n'est pas joint ; le fait que la partie médicale ne doive pas être connue par la partie financière ajoute une difficulté. En cas de refus de prise en charge, Anna Silvano suggère de demander un devis et sur cette base, une avance sera accordée, en dérogation des règles.

Si l'hôpital est trop long à fournir le rapport médical, celui-ci peut être demandé par l'affilié à son médecin traitant et envoyé au bureau liquidateur.



Des différentes questions, il faut retenir :

- Qu'une prescription doit être utilisée endéans les 6 mois.
- Que pour l'ostéopathie, le remboursement nécessite une prescription médicale et que 24 séances maximum sont accordées sur une année calendaire.
- Que si la facture d'une opération est différente du devis, il faut fournir un rapport explicatif.
- Que dans les pays à coût de santé élevés, il faut prendre une assurance complémentaire pour éviter les mauvaises surprises, en raison du plafonnement du remboursement.
- Que pour le remboursement des vaccins, il faut une prescription médicale.

Anna Silvano a conclu son intervention en rappelant que l'utilisation du RCAM en ligne n'est pas obligatoire, qu'on peut choisir de ne pas recevoir de décomptes papier, et qu'il n'y aura bientôt qu'un décompte unique, les décomptes étant actuellement séparés, médicaments, consultations etc...

Enfin, Anna Silvano a indiqué qu'une réflexion était en cours pour décentraliser la gestion de la médecine préventive.

Exposé de Monsieur Michael Hocken, membre du bureau d'AIACE-Internationale, en présence Madame Maruja Gutierrez, membre du bureau d'AIACE-Internationale

Michael Hocken a indiqué qu'il est, avec Maruja Gutierrez, membre du bureau de l'AIACE-Internationale. L'AIACE Internationale assure la coordination avec le bureau liquidateur, le comité de gestion et le comité du statut du PMO. A côté des représentants du personnel et des représentants syndicaux, l'AIACE est perçue comme un troisième acteur.



L'AIACE s'attache à s'assurer que la réglementation est appliquée de manière équitable. Au sujet du RCAM, Michael Hocken a rappelé que les dispositions générales d'exécution (DGE) ne sont modifiées que très rarement, une seule fois sur plus de 25 ans, et que tout changement comporte aussi des risques.

Par rapport à notre régime de pension, il a confirmé qu'il a été épargné jusqu'à présent. Il a rappelé que le recours pour l'adaptation de nos salaires et pensions, a été en partie, financé par l'AIACE. Michael Hocken a évoqué le Brexit, dont l'impact a déjà été étudié par l'AIACE. Quatre groupes de travail ont été créés auxquels l'AIACE est associée. Il est à craindre que le non-paiement par le Royaume-Uni de sa cotisation, qui représente 15% du budget, aura une répercussion sur le financement des Institutions.

Il a lancé un appel aux adhérents pour leur participation aux assises de Maastricht et aux ateliers créés par le nouveau président.

Maruja Gutierrez a évoqué les célébrations à Rome des 60 ans du Traité de Rome, très émouvantes, et a souligné combien il est important de convoier des messages positifs sur l'Europe. En ce sens, la réunion d'aujourd'hui est très utile, a-t-elle affirmé.

Rapport d'activité

Le rapport ayant été adressé à tous les participants, la Présidente s'est limitée aux points importants.

L'AIACE-France compte actuellement 1 144 inscrits dont 1 082 cotisants. Elle a insisté pour que le paiement de la cotisation ne se fasse plus par chèque mais par prélèvement automatique. Il suffit pour cela de communiquer son RIB au secrétariat.

Elle a présenté les membres du comité et les délégués régionaux présents dans la salle et a rappelé que la liste figure au début de notre annuaire.

Elle a expliqué que le séminaire de formation de La Rochelle a permis de former et de recruter de nouveaux bénévoles, qui assurent une meilleure présence dans l'ensemble des 10 régions, notamment dans certaines où il n'y avait aucun bénévole.

S'agissant des prélèvements sociaux français (PSF), des consultations juridiques auprès d'une avocate renommée, spécialiste des contentieux financiers, qui a gagné le recours Bourges-Maunoury dans le cadre de l'ISF, ont été organisées afin d'aider près de 150 personnes qui se font fait connaître comme ayant fait un recours contre ces prélèvements sociaux.

L'AIACE-France a également établi une « mailing list » pour informer les membres concernés par les conséquences du Brexit.

En conclusion, la Présidente a tenu à remercier le secrétariat, Marie-José Dupraz et Francine Petit, pour tout le travail fourni tout au long de l'année, et les organisateurs locaux de cette AG, Kathleen Vande Walle et Pierre Frigola. Elle a invité les adhérents qui pensent pouvoir contribuer à nos travaux à se porter volontaire.

Questions financières

Le trésorier, François Janvier, a rappelé que notre année financière court du 1er novembre au 31 octobre. Les documents financiers ayant été communiqués aux adhérents présents, il commente brièvement ces documents :

Pour le compte d'exploitation, les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'année précédente, soit 80.000€ de dépenses pour 65 000€ de recettes, le déficit est d'environ 15 000€, mais les raisons diffèrent : pour 2015, il résultait de l'augmentation de la rétrocession de 3€ de l'AIACE-Internationale que nous n'avions pas pu répercuter. Cette année, le déficit est dû au coût du séminaire pour les bénévoles et, dans une moindre mesure, au support juridique que nous avons fourni pour les prélèvements sociaux.

Pour le bilan, les capitaux propres sont passés de 36 795€ à 22 471€. La trésorerie est saine et les provisions sont constituées pour répondre aux contributions de l'AIACE-Internationale.

En vue de reconstituer les fonds propres, le fonds associatif va être réduit de 50 500€ à 35 000€, ce qui représente une année de cotisations et le budget vise cette année un résultat positif de 3 450€. Le report à nouveau de 12 500€ sera apuré sur 2 ou 3 ans.

A noter que nous n'avons plus qu'une seule banque, la Caisse d'épargne, et que nous allons ouvrir un compte d'épargne, productif d'intérêts



Rapport des commissaires aux comptes

Le Commissaire aux comptes, Jean-Jack Beurotte, propose, en son nom et à celui de Pierre Houbart, de donner quitus au trésorier, le bilan et le compte d'exploitation reflétant bien la situation de l'Association. Les mesures prises par le Bureau et le Comité pour ramener le fonds associatif à 35 000€ et pour réduire à nouveau le report ainsi que la prévision d'un bénéfice pour 2017 permettent d'approuver les comptes.

Quitus au trésorier : la Présidente ayant demandé à l'Assemblée si elle accorde ce quitus, comme recommandé par les commissaires aux comptes, a constaté que le quitus a été accordé à l'unanimité.

Proposition d'approuver les comptes et affectation du résultat : l'approbation des comptes, la réduction du report à nouveau et la diminution du fonds associatif ont été approuvées à l'unanimité

Projet de budget 2016 : le projet a été approuvé à l'unanimité.

Décharge au Comité : Celle-ci a également été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

Divers

La Présidente a indiqué qu'une carte d'adhérent est en préparation, pour un coût raisonnable. Cette carte comportera au recto, les contacts de notre caisse maladie.

Marie-José Dupraz
Secrétaire générale



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016-2017

Anne Harris-Hennon

C'est lors de l'Assemblée générale de Montpellier que notre Présidente, Anne Harris, a présenté le rapport d'activité pour 2016-2017. Le nombre des membres de l'AIACE-France est en constante augmentation, ce qui représente un encouragement pour l'équipe dirigeante, pour les délégués régionaux et pour les bénévoles. Sa lecture est très instructive...

L'ASSOCIATION

Les adhérents

Au 31 octobre 2016 (fin de l'année financière), nous étions 1082 membres cotisants sur 1144 inscrits.

Le comité

Les nouveaux statuts de l'AIACE-France adoptés en mai 2015, prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 11 membres élus parmi les adhérents de l'Association, pour une durée de 3 ans. Un nouveau comité (2016-2019) a été élu lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2016.

Les membres élus du comité 2016-2019 sont les suivants (par ordre alphabétique) :

Jacques Christiany, Kerstin Dedy, Dominique Deshayes, Marie-José Dupraz, René Guth, Anne Harris-Hennon, François Janvier, Isabelle Kardacz, Marinus Ooms, Anne Ropers et Michèle Thozet.

Ce comité a désigné les membres du Bureau, comme suit :

Présidente : **Anne Harris-Hennon**

Vice-président : **René Guth**

Secrétaire générale : **Marie-José Dupraz**

Trésorier : **François Janvier**

Il a également désigné les représentants au Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale :

Titulaires : **Anne Harris et René Guth**

Suppléants : **Dominique Deshayes et Jacques Christiany**

Le comité s'est réuni 3 fois depuis la dernière Assemblée générale : les 3 mai et 12 octobre 2016 et le 27 janvier 2017.

Le secrétariat

Il est situé 12 avenue d'Eylau – 75116 - Paris (Tél : 01 47 55 82 29) et il assure une permanence les lundis et les mercredis matin. Le plus souvent, la Secrétaire générale, Marie-José Dupraz, ainsi que notre secrétaire et « Help Desk » Francine Petit-Doise, sont présentes. Les autres jours un message peut être laissé sur le répondeur ou envoyé par mail à aiace.france@wanadoo.fr

Les mails et la boîte vocale sont vérifiés régulièrement par toute l'équipe du Bureau. Cependant, vu le nombre de mails et d'appels reçus, sans cesse en augmentation, et vu que les responsables du secrétariat sont des bénévoles qui ne peuvent pas travailler à plein temps, nous vous demandons d'être indulgents si parfois elles tardent à vous répondre. Les cas urgents sont toujours traités en priorité.

Le « Help Desk Informatique »

Nos collègues qui ont des difficultés d'ordre informatique comme par exemple accéder à Myintracomm ou au système RCAM en ligne, peuvent s'adresser à notre collègue Marinus Ooms.

Les délégués régionaux

Outre son secrétariat, l'AIACE-France est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les adhérents résidant en province. En 2016, nous avons réorganisé la répartition des régions et les responsabilités des délégués régionaux avec leurs équipes de bénévoles.

Voici la liste actualisée des délégués régionaux et responsables de secteurs :

REGIONS	DELEGUES/RESPONSABLES
Auvergne, Rhône - Alpes + Bourgogne	Paulette SIEROTA Marithé BARTHOLOME Jean MEYER-ROUX
Bretagne	Marthe BOULVAIS Jean GUEGAN
Grand Est + Franche - Comté	René GUTH Jacques CHRISTIANY
Hauts de France	Dominique CATTET
Ile de France + Dom	Marie-Jeanne MAURAGE
Normandie	Geneviève VILLEDIEU
Nouvelle Aquitaine	Jacques BABOT Ernst PIEHL Jacques HAÏK Francine PETITPIERRE
Occitanie	Pierre FRIGOLA Kathleen VANDE WALLE Karin VAN DIEREN-SEEUWS
Pays de Loire + Centre - Val de Loire	Gilles DUBOIS AIACE FRANCE
Provence – Alpes - Côte-d'Azur + Corse	Michèle THOZET

HELPDESK INFORMATIQUE (ECAS, RCAM ET AUTRES)

Marinus OOMS	Tél : 05 59 23 24 96 Portable: 06 37 11 66 35 marinus.ooms@orange.fr
--------------	---



LES ACTIVITES DU COMITE EN

2016-2017

Les réunions du comité en mai et octobre 2016 et en janvier 2017 ont permis de faire le point sur les sujets d'actualité qui préoccupent nos adhérents. En accord avec les nouveaux statuts adoptés en 2015, chaque membre du nouveau comité s'est vu attribuer une responsabilité spécifique. Nous avons aussi entendu les rapports des délégués régionaux et échangé les expériences. Les comptes rendus détaillés de ces réunions sont disponibles sur le site web, dans le coin des adhérents.

Nous continuons de recevoir beaucoup de questions sur le dossier des prélèvements sociaux mais pour l'instant l'affaire est toujours devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Dès que le jugement sera prononcé, tous les adhérents seront informés.

En octobre, la réunion du comité s'est tenue en marge du séminaire de formation des bénévoles près de La Rochelle, pour permettre à un maximum de membres du comité de participer également au séminaire tout en faisant des économies de frais de déplacement.

Décision a été prise de créer un groupe de travail pour revoir le règlement intérieur et le règlement financier, suite à l'adoption des nouveaux statuts. Ce groupe de travail restreint a été présidé par Claire Durand, membre de la section Ile-de-France, entourée de Kerstin Dedye, Jacques Christiany et John Pearson, membre de l'ancien comité. Le règlement intérieur a été soumis au comité et adopté en janvier 2017. Le règlement financier fait l'objet de consultations.

- En mai et octobre 2016 et en mars 2017, vos représentants ont participé aux réunions du Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale où les dossiers les plus discutés ont été les pensions, le fonctionnement du RCAM, la médecine préventive et

le problème de la complémentarité pour les conjoints. Ces réunions offrent un forum très utile à vos représentants pour dialoguer avec les administrations des différentes institutions et soulever directement les diverses questions qui intéressent nos membres. L'AIACE-France a également été représentée au Groupe technique qui précède ces réunions. Nos responsables de la communication, Isabelle Kardacz et Anne Ropers, ont assisté à un séminaire sur la communication organisé par l'AIACE-Internationale. Marinus Ooms a également assisté à un séminaire pour les « help desks informatiques » des sections.

- La réunion habituelle entre les représentants des sections nationales couvertes par Ispra et le PMO n'a pas eu lieu en 2016 mais aura lieu en mai 2017. L'AIACE-France sera représentée par René Guth et Dominique Deshayes.

Le séminaire de formation des bénévoles

Faisant suite à celui organisé il y a trois ans à Nice, et pour faire face aux demandes croissantes de nos adhérents, un séminaire de formation des bénévoles a eu lieu près de La Rochelle les 13 et 14 octobre 2016. L'objectif était de donner aux nouveaux bénévoles, les outils nécessaires pour leur engagement et d'échanger les bonnes pratiques et expériences avec les plus expérimentés. Outre les membres du comité et délégués présents, il a réuni 15 nouveaux bénévoles et 19 bénévoles déjà actifs. Des représentants de la Commission européenne et de l'AIACE-Internationale ont également participé à ce séminaire.

Une enquête de satisfaction, lancée après le séminaire, a démontré que la plupart des participants ont trouvé ces échanges particulièrement fructueux et utiles. Michèle Thozet, coordinatrice des bénévoles pour l'AIACE-France, a rédigé un compte rendu détaillé du séminaire qui a été publié dans l'INFO N° 33.

L'INFORMATION

INFO et VOX

Au sein du comité, Isabelle Kardacz a été réélue en tant que responsable de l'INFO (notre bulletin semestriel). Nous lançons une nouvelle fois un appel à nos membres pour qu'ils nous fournissent des contributions sur tout sujet d'intérêt pour les adhérents de l'AIACE-France. Nous rappelons aussi que chacun peut contribuer à VOX, le bulletin de l'AIACE-Internationale, qui est distribué aux membres de toutes les sections.

Flash Info

Après chaque réunion du comité, le secrétariat envoie ce que nous appelons un « Flash Info » qui comporte une ou deux pages d'informations sur les points discutés en réunion.

Annuaire

Un nouvel annuaire a été distribué fin 2016. Ce document présente la liste des adhérents à l'AIACE-France par ordre alphabétique. Il donne aussi les listes des membres par région et département, avec la mention de l'institution d'origine. Les noms des membres du comité, ceux du Bureau, des délégués régionaux et responsables de secteurs ainsi que les coordonnées du « helpdesk » informatique sont tous indiqués dans les pages d'introduction.

Site Web

Anne Ropers, membre du comité, a été élue en tant que responsable du site Web. Le site est régulièrement mis à jour et contient un grand nombre d'informations utiles. Toute information qui n'est pas considérée comme publique (annuaire, comptes rendus de réunions, etc.) se trouve dans la rubrique « coin des adhérents » accessible avec un mot de passe.

LES REGIONS

En 2016, suite au nouveau découpage des régions, et dans l'objectif de rationaliser la couverture de certains secteurs où il n'y a que peu d'adhérents, nous avons modifié la dénomination de certaines régions et ajouté ou remplacé des délégués. La liste complète des régions et des responsables dans chaque département se trouve en page 3 de ce rapport et également dans l'annuaire.

Actions sociales

Les actions sociales constituent un domaine important de notre activité associative pour lesquelles nous avons des obligations au regard des accords signés par l'AIACE-Internationale avec les institutions européennes. Les deux régions qui regroupent le plus grand nombre d'adhérents, PACA, précurseur en ce domaine, et Ile-de-France, sont particulièrement actives. Les autres régions développent peu à peu un réseau de bénévoles très motivés. Michèle Thozet, déléguée de la Région PACA-Corse est la coordinatrice des bénévoles au niveau national.

En région PACA, le système dit « SENECA », créé par Peter von der Hardt, sert de modèle pour les autres régions et les sections nationales de l'AIACE-France. Des bénévoles prennent contact régulièrement avec les adhérents résidents, par téléphone. Ils se réunissent pour faire le point sur la situation. Si celle-ci l'exige, ils prennent les mesures nécessaires, comme l'appel à des assistantes sociales, la consultation de spécialistes ou tout acte nécessitant une intervention d'urgence.

Convivialité

Les délégués régionaux organisent chaque année une ou plusieurs rencontres, excursions ou sorties communes avec les membres qui le souhaitent. Ils créent ainsi des occasions de rencontres qui permettent de se retrouver, de prendre des nouvelles des uns et des autres et d'échanger sur des intérêts communs. Ces activités ne sont pas réservées aux seuls adhérents de la région concernée ; tous les adhérents y sont conviés. Les annonces sont faites sur le site web et via votre délégué(e).

Des comptes rendus détaillés de ces sorties et événements en 2016/2017 sont publiés régulièrement dans l'INFO mais vous en trouverez ci-dessous un résumé succinct, rédigé par chacun des délégués régionaux :



Auvergne, Rhône-Alpes + Bourgogne

La région a choisi d'organiser sa rencontre annuelle au Puy-en-Velay en Haute Loire, capitale européenne du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, du 22 au 25 septembre 2016. 27 personnes ont participé à ces deux journées de découvertes. Un compte rendu détaillé se trouve dans INFO no 33.

Sur le plan social, l'équipe gère divers problèmes comme les relations avec Ispra, mises sous tutelle et assistance à domicile. Elle continue de prendre des nouvelles des adhérents et de parler, écouter, rassurer, surtout avec des personnes isolées.

Bretagne

Suite au séminaire de la Rochelle, nous avons pris contact avec les adhérents habitant en région Bretagne (4 départements). A cet effet, une liste de diffusion d'informations a été établie pour ceux disposant d'un mail. En ce qui concerne l'assistance, nous sommes intervenus pour les prises en charge suite à des hospitalisations en urgence. Jusqu'à présent, c'est le sujet qui apparaît problématique.

Une visite du Parlement de Bretagne, à Rennes, est programmée.

Grand Est

Au cours de l'année écoulée, la délégation a accueilli une douzaine de nouveaux membres pour dépasser allègrement le seuil des 130 adhérents. L'attractivité du Grand Est se porte bien !

Depuis la dernière assemblée générale, notre collègue Jacques Christiany, ex-PE résidant en Lorraine, partage la fonction de délégué avec René Guth. Il a également fait son entrée au comité de l'AIACE-FRANCE lors de la dernière Assemblée générale. La région Grand Est vient de doubler sa représentation au sein de notre Comité ! Nous pourrions assurer une meilleure prise en compte de vos intérêts mais également vous offrir un service de proximité des deux côtés des Vosges. Il

reste des places à prendre afin d'étoffer la couverture géographique de l'AIACE.

Nous avons répondu à une petite dizaine de sollicitations de collègues pour les aider dans leurs démarches. En octobre, la traditionnelle sortie de la délégation nous a amenés à visiter la ville de Verdun avec comme point d'orgue le Centre International de la Paix et... un déjeuner irlandais (eh oui !) dans le verdunois, sur la route des Eparges qui a inspiré le roman historique éponyme de Maurice Genevoix.

Enfin, l'AIACE-Internationale vient d'enrôler René Guth pour la préparation des Assises 2018 qui se tiendront à Strasbourg, au début du mois de juin. A suivre.

Ile-de-France

L'AIACE Ile-de-France compte environ 250 adhérents. La région est organisée en 12 secteurs géographiques. Les activités déployées depuis la dernière Assemblée générale sont multiples et ont pour but d'associer échanges, entraide et convivialité.

Depuis octobre 2016, une opportunité de rencontre au sein de la région, existe quasi chaque deux semaines à travers deux types de groupes de lecture. Premier type: chaque membre présente un ou deux livres qu'il a lus et ces livres sont ensuite échangés. Deuxième type : la rencontre est un échange animé autour d'un livre choisi à l'avance et que tous les participants ont lu. Chacun des groupes se réunit une fois par mois. Ces rendez-vous concernent près d'une trentaine d'adhérents et sont très conviviaux.

Rencontres également à travers des sorties et des visites. Avant l'été et en septembre, les adhérents de l'Ile-de-France aiment bien rejoindre les visites proposées dans les autres régions.

En hiver et hors vacances scolaires, nos adhérents répondent en nombre aux propositions émanant de l'Ile-de-France. Ainsi en janvier 2017, une sortie au Louvre-Lens co-organisée avec nos collègues des Hauts



de France a réuni 40 participants et le 13 mars, la visite privée du Collège des Bernardins, axée sur la dimension européenne de la vie cistercienne et intellectuelle du XIIIème siècle, sera répétée prochainement tant son succès fut unanime.

Plusieurs membres de l'AIACE IdF sont aussi impliqués dans des réseaux ou structures européennes : Maison de l'Europe, Mouvement européen, Notre Europe, Sauvons l'Europe, Fondation Schumann. En novembre 2016, le colloque « Jean Monnet et l'économie » a permis un rapprochement avec la fondation Jean Monnet. En février 2017, à Chaville, le bénévole référent, membre du Mouvement européen, a pu associer l'AIACE-France à la rencontre avec Nicole Fontaine sur la relance de l'Europe après le Brexit. Depuis le 26 février, premier rassemblement parisien de « Pulse of Europe », 6 à 15 membres de l'AIACE-France se retrouvent chaque dimanche après-midi, pour marquer leur attachement à l'Union européenne et au projet européen.

Chaque trimestre, les bénévoles se retrouvent pour faire le point sur nos activités ; ce temps de travail inclut un déjeuner où sont invités les nouveaux adhérents. C'est une formule qui nous permet de les accueillir et de leur faire connaître nos activités.

A l'occasion du Nouvel an, les bénévoles ont été invités à initier des contacts systématiques auprès des adhérents de leur zone de référence. Les uns ont choisi d'envoyer des courriers, d'autres ont cherché le contact par téléphone ; certains ont lancé une invitation autour d'un thé. Ces démarches ont permis de repérer des personnes en difficulté, ou qui avaient déménagé pour rejoindre une maison de retraite ou une structure médicalisée.

L'aide concrète à ceux de nos membres qui appellent au secours ou sont « dépassés » par les documents à remplir pour les remboursements de frais médicaux

ou de santé, passe souvent par un premier appel au secrétariat de l'AIACE-France. Certains quartiers sont plus sollicités que d'autres (XVIème, XIVème, 92) sans doute en lien avec le vieillissement de nos adhérents dans ces quartiers.

Un autre souci est le nombre important de collègues n'ayant aucun accès à Internet et à notre site web (environ 70) et ceux qui n'ouvrent pas leur mail de façon habituelle et systématique (une trentaine). De ce fait, la vie de l'AIACE-France est ressentie par eux comme lointaine. 100 personnes c'est un nombre non négligeable. D'autant que ce sont, majoritairement, les plus âgés ou les plus fragiles qui sont ainsi isolés.

Nouvelle Aquitaine

Une nouvelle équipe s'est mise en place en 2016, couvrant les 12 départements et les 84 061 km² de la nouvelle région avec une centaine d'adhérents. Après le séminaire de La Rochelle, début décembre 2016, a été organisé un déjeuner pour fêter la fin de l'année au milieu des vignes de la Gironde. C'est aux Sources de Caudalie (Château Smith Haut Lafitte) qu'une quinzaine de collègues, membres de l'AIACE Nouvelle Aquitaine se sont retrouvés. Repas animé, suivi d'une balade autour du château qui a permis de discuter de la circulation de l'information dans la région, de la future organisation de l'entraide entre adhérents, et de prévoir de nouvelles activités...

Une deuxième rencontre - une table ronde - a été organisée à Lacanau fin février 2017 où les adhérents ont pu continuer leurs discussions, échanger des idées d'activités et apprécier l'environnement superbe de Lacanau.

Une sortie en pinasse sur le bassin d'Arcachon est prévue en juin et des rencontres dans d'autres départements sont également prévues plus tard dans l'année.

Occitanie

La région nouvellement reconstituée compte près de 140 adhérents. Les délégués régionaux de l'Occitanie sont Pierre Frigola, Kathleen Vande Walle et Karin Van Dieren. Les deux premiers gèrent, au niveau local, l'organisation de l'AG de l'AIACE-France qui a eu lieu à Montpellier le 27 mars.

Nos bénévoles ont reçu les informations du dossier "bénévoles", et des aides ponctuelles administratives ont été données à quelques adhérents.

Une sortie est prévue à l'automne.

Pays de Loire

Première prise de contact avec chacun des vingt membres : envoi en janvier d'une carte postale puis contact téléphonique pour prendre rendez-vous.

Actuellement quatre visites ont déjà été effectuées, les autres vont suivre durant le mois d'avril. Accueil très favorable pour ces rencontres individuelles et pour un repas commun annuel. J'ai pu également aider deux de nos membres, essentiellement pour des problèmes avec une mutuelle pour l'un, et une demande de renseignement via PMO-Contact, pour l'autre.

PACA-Corse

Bénévolat :

Les bénévoles de la Région PACA-Corse ont poursuivi en 2016 leur activité auprès de leurs collègues retraités qui présentent des difficultés. Il y a actuellement dans la Région 30 bénévoles qui s'occupent de 362 retraités identifiés dont 300 sont membres de l'AIACE-France. Parmi ces activités, on peut noter :

9 lettres d'accueil ont été envoyées aux nouveaux adhérents arrivés dans la région, qui ont visé à les informer des activités de bénévolat. Le nombre d'interventions a dépassé la centaine. La majorité des demandes a porté sur les problèmes de remboursement de frais médicaux (procédures, formulaires, retards et refus), le paiement de la CSG, le passage à la complémentarité pour les conjoints non fonctionnaires et les aides qu'il est possible d'obtenir en cas de dépendance.

Dans le cadre de l'enquête annuelle des services sociaux, 9 cas ont été signalés et ont fait l'objet d'interventions. Douze interventions auprès du RCAM d'Ispra ont permis de régler des problèmes de retard ou de refus de remboursement.

65 visites au domicile ou à l'hôpital ou en maison

de retraite ont été effectuées auprès de retraités en difficulté.

Les bénévoles ont organisé une enquête auprès des retraités de la région au sujet de l'utilisation des outils informatiques mis à leur disposition par les institutions européennes (MyIntracomm, RCAM en ligne, ECAS) et leur association (AIACE-France, AIACE-Internationale, Yammer). Ceci débouchera sur une formation destinée à ceux qui ne peuvent pas les utiliser mais sont disposés à apprendre.

Enfin, pour remplacer d'anciens bénévoles et profiter de l'arrivée de jeunes retraités, un déjeuner a été organisé avec les nouveaux retraités arrivés depuis trois ans dans la région et d'anciens bénévoles, afin de « recruter » de nouveaux bénévoles. Ainsi, ont pu être complétées les équipes de trois départements (4 nouveaux bénévoles) et reconstituée l'équipe d'un quatrième.

Convivialité :

- Une rencontre de trois jours a été organisée à Aix-en-Provence en septembre 2016. 35 participants de la région PACA et Ile-de-France se sont retrouvés pour visiter la ville et ses environs. Une demi-journée a été organisée pour échanger sur les problèmes rencontrés au sujet du RCAM ou de la fiscalité. Le président du Mouvement européen à Aix a été invité et a fait une intervention remarquée sur les débats européens actuels.
- Chaque mardi, un groupe de membres de l'AIACE-France se retrouve pour déjeuner dans un restaurant situé sur la Promenade des Anglais. Au fil du temps, un groupe sympathique s'est constitué et des amitiés se sont tissées.

AIACE - INTERNATIONALE : ASSISES

Les Assises 2016 de l'AIACE-Internationale se sont déroulées à Trieste en juin dernier. Plusieurs de nos membres ont pu y assister et d'autres ont pu suivre les débats en ligne avec un accès par webstreaming. Des informations et photos figurent dans le VOX N° 103 et sur le site Internet des assises : <http://www.AIACE-assises-europa.eu/>

Les Assises 2017 ont eu lieu à Maastricht du 24 au 30 mai.

L'ANNEE QUI VIENT

Nous vivons une période où les crises se succèdent, et nombreux sont ceux qui se soucient de l'avenir même de notre Union européenne et de nos institutions, se demandant quel rôle nous pouvons jouer pour contrer l'euroscpticisme croissant dans nos pays. Certains d'entre vous participent déjà aux actions des mouvements pro-européens ; d'autres se demandent comment contribuer aux débats. Nous vous avons distribué des documents et des liens vers des informations qui peuvent vous donner des idées et nous continuerons de vous transférer toute information qui pourrait vous intéresser. Parmi nos membres, nous avons une soixantaine de personnes de nationalité britannique qui risquent d'être affectées par le Brexit. Pour les tenir informés de toute initiative qui pourrait les concerner, et pour permettre un dialogue entre eux, nous avons créé une « mailing list » spécifique qui sera utile dans les mois à venir.

L'Association a des obligations d'ordre social reprises dans les différents accords entre les institutions et l'AIACE-Internationale. Nous continuons à fournir une aide et des conseils aux adhérents dans divers domaines. Suite au séminaire de formation des bénévoles, nous

avons pu recruter de nouveaux délégués et bénévoles et des équipes se forment dans plusieurs régions où jusqu'à présent nous n'avions pas pu organiser beaucoup d'activités. Bien sûr, tout adhérent qui souhaite rejoindre ces équipes est le bienvenu et si vous disposez d'un peu de temps libre nous vous encourageons à vous faire connaître auprès de vos représentants locaux. Last but not least, je voudrais saluer le travail infatigable du secrétariat qui répond avec efficacité et bonne humeur au nombre croissant de demandes. Je salue aussi le travail essentiel des membres du comité et ceux qui les aident, les délégués régionaux et les équipes de bénévoles qui les entourent. Ils font tous un travail remarquable, consacrant un temps considérable à une activité totalement bénévole, toujours dans le respect les uns des autres. Sans leur dévouement, l'Association n'existerait pas.

Anne Harris-Hennon
Présidente





Bienvenue sur le site de l'AIACE France

Ce site a pour but d'informer les anciens fonctionnaires de l'Union européenne, et particulièrement les membres de l'AIACE-France, sur les activités que notre section française organise tant au plan régional (sorties, rencontres, entraide) qu'au plan national (assemblées générales, information, bénévolat).

Le site se propose également de faciliter l'accès aux informations concernant les pensionnés de l'Union européenne et leur famille (RCAM, droits, etc). Il ne saurait pourtant reproduire toutes les informations de la page "MyIntracomm" qu'il est vivement recommandé de consulter régulièrement.

A VOS AGENDAS |

Les prochaines Assises de l'AIACE auront lieu à Maastricht du 28 au 31 mai 2017.

AIACE-France : consultez les prochaines sorties et rencontres

ACTUALITÉS

PSF : La Cour de Justice européenne

Anne Ropers



DU NOUVEAU SUR LE SITE WEB

Un site fait pour vous : **aiace-fr.eu**
A METTRE DANS VOS FAVORIS !!

Ceux qui - adhérents ou non - utilisent le site de l'AIACE-France auront peut-être remarqué quelques changements récents, notamment dans les pages suivantes :

- La page ACCUEIL montre brièvement ce qu'il convient de consulter pour se tenir au courant.
- La page SECTION FRANCE a été enrichie d'informations administratives (assemblée générale, décès éventuels).
- La page ACTIVITES donne un aperçu de ce que l'AIACE, grâce à ses bénévoles, s'efforce d'offrir : entraide, information sur des dossiers complexes, sorties et rencontres... On y trouve aussi un dossier du bénévole, qui comporte toute une série de fiches d'information destinées aux bénévoles de l'AIACE-France. Ces fiches sont régulièrement mises à jour par les bénévoles de la région PACA.

Au-delà des aperçus offerts sur ces trois pages accessibles à tous, ceux qui souhaitent accéder aux infor-

mations détaillées doivent consulter la page LE COIN DES ADHERENTS, réservée aux adhérents en règle de cotisation*. Si vous êtes dans ce cas, et si vous n'êtes pas encore autorisé(e) à ouvrir cette page : allez à la page LE COIN DES ADHERENTS, indiquez votre adresse e-mail (qui sera votre identifiant) et le mot de passe de votre choix. Vous recevrez dans les trois jours un e-mail vous rappelant le mot de passe que vous avez choisi et avec lequel vous pourrez désormais ouvrir LE COIN DES ADHERENTS.

Signalons enfin que l'AIACE-France propose encore, sur son site, deux pages fort utiles et accessibles à tous, adhérents ou non.

- La page INFORMATIONS PRATIQUES.
- La page RCAM, qui permet d'imprimer les principaux formulaires médicaux et de consulter les guides RCAM décrivant les règles de remboursement.

Anne Ropers

* Il est maintenant facile d'être en règle, ou d'éviter de payer plusieurs fois par an, grâce au prélèvement automatique mis en place par la Secrétaire générale.



PERMANENCE DU SECRÉTARIAT : LES LUNDIS ET MERCREDIS DE 9H À 12H30.

Il est préférable de concentrer les appels téléphoniques le lundi matin mais un suivi des messages est assuré sur une base régulière.

COTISATION ANNUELLE :

La cotisation annuelle est de **38€**. Notre banque est la Caisse d'Epargne de l'Île de France, agence Paris Trocadéro, 84 rue de Longchamp, 75116 Paris.

FORMULAIRES RCAM ET AUTRES :

Les adhérents qui disposent d'internet, peuvent imprimer tous les formulaires de prise en charge pour hospitalisation, remboursements médicaux, devis dentaires etc... à partir de notre site web www.aiace-fr.eu en cliquant

sur RCAM puis formulaires médicaux.

A noter : Le secrétariat peut fournir sur demande aux adhérents qui n'ont pas accès à notre site WEB ou n'ont pas d'imprimante ces différents formulaires ainsi que le formulaire pour passer une annonce sur le site des petites annonces de la Commission

COORDONNÉES DU SECRÉTARIAT :

AIACE-France

12 avenue d'Eylau

75116 - Paris

Tél : 01 47 55 82 29

Adresse e-mail : aiace.france@wanadoo.fr

Site Internet : www.aiace-fr.eu

COTISATIONS 2018

Pour mémoire, sur notre cotisation de 38€, l'AIACE-France ne dispose que de 20€ pour son fonctionnement, 18€ étant rétrocédés à l'AIACE-Internationale. Outre l'affectation au fonctionnement associatif, ces 20€ servent à nos actions sociales.

C'est grâce à vos cotisations que notre Association peut fonctionner. Actuellement, le secrétariat dont l'effectif est totalement insuffisant, passe trop de temps à gérer les cotisations au détriment des actions sociales et d'information. Par conséquent, à l'instar de nombreuses associations, **le bureau a décidé de n'accepter que le paiement par prélèvement automatique pour les cotisations 2018.**

Même le paiement par virement n'est pas satisfaisant. Peu d'entre vous utilisent le virement permanent

ou ponctuel à la date du mois de janvier, ceci nous oblige à des relances. De plus, chaque fois qu'il y a un changement, par exemple banque ou montant, ceci vous oblige à actualiser votre virement, source de nombreux oublis.

Par conséquent, nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de bien vouloir pour l'année prochaine nous adresser votre RIB.

Nous vous rappelons qu'un simple mail ou appel téléphonique suffit pour vous désengager du prélèvement automatique.

En vous remerciant de votre compréhension.



**Michèle Trozet
Gilles Dubois**

DES BÉNÉVOLES TÉMOIGNENT...

Cette nouvelle rubrique de notre magazine d'information comportera désormais un article sur une bonne pratique utile pour tous les bénévoles et une interview conduite par Isabelle Kardacz auprès d'un échantillon de bénévoles. Pour cette édition, nous avons choisi Gilles Dubois, nouvellement engagé auprès de l'AIACE-France dans la région Pays de Loire et Michèle Thozet, coordinatrice des bénévoles pour l'AIACE-France et déléguée régionale de PACA. Nous leur laissons la parole.

BONNE PRATIQUE: L'EXEMPLE DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS DANS LA RÉGION PACA

Notre Secrétaire Générale, Marie-José Dupraz, nous envoie régulièrement les coordonnées des nouveaux adhérents dans notre région.

J'ai pris l'habitude de les accueillir en leur souhaitant une heureuse retraite en région PACA.

Je leur indique ensuite quels sont les services mis à leur disposition: le système d'entraide des bénévoles au cas où ils rencontreraient des difficultés liées à des problèmes administratifs ou fiscaux avec les autorités françaises ou pour les plus âgés, des problèmes liés à la maladie ou au handicap avec le RCAM.

Je leur indique le nom de la personne bénévole dans le département où ils résident, à laquelle ils pourront s'adresser le cas échéant, Dominique Cipolla pour les Alpes Maritimes, Pierrette Pelhate pour le Var, Brigitte Soudier pour le Vaucluse, Bernard Henry pour les Bouches du Rhône, Peter von der Hardt pour les Alpes de Haute Provence et les Hautes Alpes et Paule Susini pour la Corse.

Comme notre collègue Winfried Boettcher, installé dans le Var, gère un robot de diffusion des documents utiles en provenance du PMO ou de l'AIACE-France, je leur indique comment s'y inscrire et je mets Winfried en copie de ce message. Je mets également en copie de mon message Brigitte Soudier qui coordonne aussi l'entraide au niveau de la région.

Si les nouveaux adhérents résident dans le département des Alpes Maritimes, je leur propose de les retrouver à déjeuner chaque mardi à Nice dans notre restaurant habituel.

La plupart des collègues ainsi accueillis me répondent et sont ravis de savoir qu'ils ont un repère en cas de difficulté. Certains nous ont rejoint au déjeuner du mardi.

Michèle Thozet

La parole est maintenant à Gilles Dubois qui se présente à vous avant de répondre aux questions posées par Isabelle Kardacz

Entré à la Commission en 1976, j'ai effectué toute ma carrière au service audiovisuel de la DG COMM (ex DG10). De l'aide à la recherche d'images (pour les nombreux journalistes de télévision accrédités à la Commission) à la réalisation de clips pour les campagnes d'information sur les grandes politiques européennes, ce fut un travail varié et enrichissant, car il a couvert l'ensemble des grandes politiques européennes (je pense par exemple au marché intérieur de 1992 ou à l'arrivée de l'Euro en 2002). Retraité depuis 2013, je suis revenu vivre sur mes terres natales à Pornic (près de Nantes), et retrouver ma famille.

Depuis novembre 2016 je suis délégué AIACE Pays de la Loire. Une famille élargie en quelque sorte !

« Expliquer, convaincre... » nous disait Lorenzo Natali (ancien Commissaire).

Ce message est hélas encore d'actualité en 2017 !

1. Gilles Dubois, pourquoi vous êtes-vous engagé comme bénévole à l'AIACE ?

J'avais, au jour de ma retraite, décidé de m'engager dans une activité sociale (visiteur de prison, visiteur dans un hôpital dans le secteur des soins palliatifs...). Lors de mon inscription à l'AIACE-France, il m'a été proposé de devenir bénévole dans le cadre de la réorganisation des régions de l'AIACE-France. Après un séminaire de formation à La Rochelle, j'ai été convaincu de l'importance et de l'utilité de ce bénévolat.

2. Comment avez-vous procédé pour contacter les membres de l'AIACE installés dans votre région ?

Les moyens habituels : mail et courrier de bienvenue et j'avoue avoir été surpris que sur la vingtaine de membres Pays de la Loire, seule une petite moitié avait une adresse mail. Notre bonne vieille poste a encore de l'avenir...! J'ai pris ensuite mon téléphone et proposé un rendez-vous pour une première rencontre...

3. Quelles sont les missions que vous assurez (convivialité, entraide, soutien administratif ou informatique ...) ?

Mes premières activités ont d'abord été des actions de soutien pour des questions pratiques concernant le RCAM ou le PMO. Des actions essentielles qui permettent non seulement de résoudre les problèmes mais aussi de rassurer nos membres qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches. Un autre volet de ces missions a été de rendre visite à un membre récemment hospitalisé pour lui apporter un soutien moral. Une prochaine étape devrait être l'organisation d'un repas commun. J'avoue avoir été surpris par l'accueil positif de tous nos membres.

4. Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

Aider.

5. Avez-vous rencontré des difficultés ? si oui, lesquelles ? Comment les avez-vous résolues ?

Je n'ai pas réellement rencontré de difficultés (est-ce parce que je suis nouveau dans ce bénévolat ?) Et je voudrais souligner que l'accès direct au support d'Ispra, pour des questions relevant du RCAM, m'a permis de résoudre rapidement et positivement des problèmes de remboursement entre autres. Merci à leur grande disponibilité !

6. Avez-vous trouvé les documents utiles pour votre bénévolat ? Où et comment ?

Le site web (je le consulte régulièrement), les fiches de la région PACA destinées aux bénévoles (reçues pour la préparation à la formation à La Rochelle) et l'INFO, revue bi-annuelle (avec ses informations pratiques).

7. Sur la base des expériences vécues en matière de formation, y-a-t-il, selon vous, des améliorations à apporter pour le recrutement, la formation, l'accompagnement des bénévoles ? Avez-vous des suggestions sur ces points ?

Renouveler la formation des bénévoles de La Rochelle. Cela a été vraiment pour moi le « déclic » qui m'a conforté dans ma démarche. Mais il faudrait également ajouter l'importance de l'accompagnement, dans mes premiers pas, par des membres (ils se reconnaîtront...) ayant une plus grande expérience pratique et concrète.

8. Etre bénévole, c'est donner et recevoir en retour... Qu'en pensez-vous ?

Je reçois certainement plus que je ne donne. Chacune de mes rencontres est d'abord un enrichissement personnel, avec la découverte d'un autre univers, d'une autre expérience au service de l'Europe.

Merci Gilles pour ce témoignage qui permettra sans doute à d'autres adhérents de manifester leur intérêt pour le bénévolat au sein de l'AIACE-France et bon vent!

C'est maintenant à Michèle Thozet de se présenter à vous et de répondre à l'interview. Nous lui laissons la parole.

Je suis rentrée comme fonctionnaire à la Commission à Bruxelles en septembre 1973. J'ai travaillé 16 ans au Secrétariat Général puis autant d'années environ dans différents services de la DG Emploi et Affaires sociales (aujourd'hui DG EMPL). J'ai pris ma retraite en décembre 2007 et suis arrivée à Nice en janvier 2008. J'ai adhéré à l'AIACE en 2008. Je suis devenue Déléguée PACA Corse en 2009 et bénévole la même année. Depuis octobre 2013, je suis coordinatrice des bénévoles pour la France.

1. Michèle Thozet, pourquoi vous êtes-vous engagée comme bénévole ?

Je vais d'abord dire comment : arrivée à Nice en janvier 2008, jeune retraitée, je me suis d'abord inscrite à l'AIACE. Il me semblait impossible de me couper de mes collègues avec lesquels j'ai partagé les mêmes valeurs pendant tant d'années. Je n'ai pas pensé tout de suite au bénévolat car je n'avais pas conscience que nos collègues plus âgés rencontraient des difficultés avec les procédures du RCAM. Ce n'est qu'en 2009, après avoir rencontré des collègues âgés très utilisateurs du RCAM et qui souffraient des retards de remboursement ou de la complexité de certains règlements, que je me suis engagée. Comme j'avais décidé d'être déléguée de la région PACA Corse, j'ai pensé que le bénévolat faisait en quelque sorte partie du « package » et me permettrait d'être plus proche de mes collègues.

2. Comment avez-vous procédé pour contacter les membres de l'AIACE installés dans votre région ?

Je n'ai pas eu besoin de faire ce travail de contact car j'ai eu la chance de trouver en arrivant un système déjà très rodé. Peter von der Hardt qui a fondé SENECA dans la région (Système d'Entraide pour Collègues Agés) avait mis en place un réseau de coordinateurs départementaux qui avaient chacun sous son aile un réseau de bénévoles. Chaque bénévole avait une liste de 10 à 20 collègues. Deux fois par an, les bénévoles téléphonaient aux membres de leurs listes. Ce système perdure encore aujourd'hui. Les listes sont mises constamment à jour au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux adhérents.

De plus, dès qu'un adhérent s'installe dans la région, je lui envoie un message d'accueil.

3. Quelles sont les missions que vous assurez ?

Les missions sont variées : elles vont de la convivialité (organisation de déjeuners réguliers, accueil des nouveaux adhérents), à l'aide administrative (demande de remboursement, envoi de formulaires, prise en charge pour des collègues qui vont être ou sont hospitalisés, conseils sur la marche à suivre pour des collègues qui vont se faire opérer), un peu d'aide informatique même si ce n'est pas mon point fort, soutien moral aussi pour des collègues isolés.

4. Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

C'est certainement la convivialité. J'aime beaucoup organiser des déjeuners, faire la connaissance des nouveaux, les accueillir, inventer des projets communs. A part une exception, les collègues ici sont nouveaux, je ne les connaissais pas quand j'étais à Bruxelles. Je suis curieuse de voir comment ils s'organisent, comment ils vivent leur retraite qui est une étape importante de la vie. C'est un grand plaisir pour moi de « mettre les gens ensemble » et de voir qu'ainsi des amitiés se tissent. J'aime beaucoup aussi recruter des nouveaux, voir que la transmission continue, que notre association d'anciens reste vivante.

5. Avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui lesquelles ?

J'ai dit que j'avais trouvé en arrivant un réseau de bénévoles déjà bien rodé, ce qui était très confortable pour moi. En même temps, j'ai eu les premières années des difficultés à trouver ma place parmi toutes ces personnes très expérimentées. J'ai plaisir aujourd'hui à avoir commencé à créer mon propre réseau qui s'est féminisé.

Il y a aussi la difficulté d'atteindre des collègues qui s'installent loin des villes et de la côte. On ne trouve pas facilement des bénévoles prêts à faire des kilomètres pour aller voir des collègues qui habitent dans des endroits isolés de l'arrière-pays.

Enfin, nous ne sommes pas des assistants sociaux. Il est donc nécessaire et pas toujours facile de garder « la bonne distance » avec les collègues qui nous demandent de l'aide.

6. Avez-vous trouvé les documents utiles pour votre bénévolat ? Où et comment ?

Au début, il y avait bien sûr les DGE (Dispositions Générales d'Exécution), le Guide pratique et les documents que le PMO nous envoie régulièrement. Tous ces documents étaient dispersés et ce n'était pas facile de trouver la solution rapidement quand un problème nous était posé.

Sous l'égide de quelques bénévoles de la région PACA, un dossier composé de fiches d'information couvrant tous les sujets, des procédures RCAM à la fiscalité française, à la dépendance, aux pensions a été créé. Ces fiches, rassemblées dans « le dossier du bénévole », ont été créées sur le site AIACE France, sous la rubrique « bénévolat ». Les bénévoles y ont un accès privilégié et peuvent trouver très rapidement la réponse à la question précise qu'ils se posent. Ces fiches sont mises à jour régulièrement par un petit groupe en région PACA. J'ajouterais également L'INFO qui paraît deux fois par an et qui rassemble un grand nombre d'informations utiles.

7. Quelles sont les améliorations à apporter pour le recrutement, la formation et l'accompagnement des bénévoles ?

Deux séminaires ont déjà été organisés, l'un à Nice en octobre 2013, l'autre à la Rochelle en octobre 2016. Ils ont permis aux bénévoles récemment arrivés de mieux connaître les tâches qu'ils sont appelés à effectuer et de rencontrer des anciens. Il faudra poursuivre cette initiative. Ces séminaires permettent un maillage territorial dans toute la France.

Recruter de nouveaux bénévoles est un vrai travail. Un jour, les bénévoles actuels vieilliront et il faudra penser à la relève. Les nouveaux arrivés ne sont pas nécessairement prêts à entraider les autres. Je pense qu'il est important de les accueillir, de les réunir pour un déjeuner, de les informer et de leur donner le goût de l'entraide. J'envoie un message d'accueil aux nouveaux adhérents en leur indiquant les services mis à leur disposition et certains se proposent tout de suite pour aider, ce qui me donne chaque fois de l'espoir. L'accompagnement est aussi très important : un bénévole me disait récemment qu'il aurait aimé que le coordi-

nateur lui téléphone et lui demande s'il ne rencontrait pas de problèmes. Il faut donc penser au suivi. Une dernière suggestion : travailler « en doublon ». Etre à deux dans des cas difficiles est plus motivant. De plus si l'un est absent, l'autre est là en cas de besoin.

8. Etre bénévole, c'est donner et recevoir en retour. Etes-vous d'accord ?

Oui, c'est donner mais c'est aussi le plaisir d'avoir été utile. C'est un échange. Je me souviens d'avoir appris à une dame âgée à télécharger les formulaires RCAM sur le site de l'AIACE-France. Elle était ravie. Depuis nous avons des échanges de mail sur nos vies quotidiennes respectives, un plaisir. Quand on est âgé, avoir des liens sociaux est essentiel. Le bénévolat permet d'avoir ces liens.

Merci chère Michèle pour ce témoignage d'un engagement déjà ancien mais toujours apprécié au sein de l'AIACE-France.

Espérons que ces deux témoignages permettront à celles et ceux qui hésitent encore de rejoindre le sympathique réseau des bénévoles de l'AIACE-France ! Nous vous attendons ! N'hésitez pas...

Isabelle Kardacz



LA VIE DE L'AIACE-FRANCE DANS NOS REGIONS

Nos délégués régionaux, pour certains nouveaux, organisent des sorties ou des rencontres avec leurs adhérents. Les sorties sont ouvertes à tous les membres de l'AIACE-France. Si vous souhaitez vous y inscrire, n'hésitez pas à consulter notre site web sur lequel vous trouverez les informations utiles.

NOUVELLE AQUITAINE

Jacques Babot

Une nouvelle équipe s'est mise en place en 2016, couvrant les 12 départements et les 84 061 km2 de la nouvelle région avec une centaine d'adhérents. Début décembre 2016, a été organisé un déjeuner pour fêter la fin de l'année 2016 au milieu des vignes de la Gironde. C'est aux Sources de Caudalie (Château Smith Haut Lafitte) qu'une quinzaine de collègues membre de l'AIACE Nouvelle Aquitaine se sont retrouvés. Repas animé, suivie d'une balade autour du château a permis de discuter de la circulation de l'information dans la région et la future organisation de l'entraide entre adhérents, et de prévoir de nouvelles activités...

Une deuxième rencontre - une table ronde - a été

organisée à Lacanau fin février 2017 où les adhérents ont pu continuer leurs discussions, échanger des idées d'activités et apprécier l'environnement superbe de Lacanau.

Le 16 juin (jour de la fête de la musique !) une sortie en pinasse sur le bassin d'Arcachon est prévue. Banc d'Arguin, dégustation d'huîtres (ou crevettes roses pour les allergiques aux mollusques !) sur la pinasse, le Cap Ferret et ses ports et retour Arcachon par l'Isle aux oiseaux.

Jacques Babot





BRETAGNE

Marthe Boulvais
Jean Guégan

Le 7 avril 2017, l'équipe AIACE-Bretagne a organisé une sortie à Rennes. Marthe Boulvais et Jean Guégan, nouveaux délégués régionaux vous en parlent...

Sous un beau soleil, une quinzaine de membres en majorité d'origine bretonne (avec une participation appréciée de l'Ile-de-France et des Pays de Loire) se sont rencontrés à Rennes. Faire connaissance, tout en découvrant la capitale de la Bretagne, étaient les objectifs de cette première rencontre.

La visite du Parlement de Bretagne, aujourd'hui Cour d'appel pour le grand Ouest et Cour d'assises, a permis de se remémorer l'histoire de la Bretagne et notamment le Traité d'Union avec la France et un événement plus récent à savoir le terrible incendie de 1994 dont l'origine n'a jamais été clairement établie mais qui faisait suite à une manifestation de marins pêcheurs.

En ce printemps, la traversée du Thabor, jardin emblématique de Rennes a impressionné les participants. Le repas dans un petit restaurant, préparé par un jeune chef qui monte à Rennes, a permis de bien se restaurer et d'échanger à la fois sur le passé et sur l'actualité récente.

La journée s'est poursuivie par un "tour" à pied du centre historique de Rennes : Musée des beaux arts, Palais St Georges, Rue Saint Georges, Place du Parlement, Opéra, Mairie, Place Ste Anne, Place des Lices, Cathédrale, Mail, Place de la République, Cité internationale, Place du Général De Gaulle et Champs Libres. Une mention particulière pour la Cathédrale Saint Pierre en raison de la rénovation de ses fresques consacrées aux Saints bretons et à la possibilité pour les participants de s'asseoir pour méditer et se reposer !

La fin de l'après midi a été consacrée à la visite du musée de Bretagne situé à l'intérieur du centre culturel "les Champs libres". Ce fut l'occasion de découvrir la Bretagne depuis la préhistoire et les mégalithes jusqu'à nos jours en passant par la période celte et le Moyen-Âge.

En se quittant, les participants (certains réellement fourbus) se sont promis de se revoir à nouveau : un signe encourageant pour les "bénévoles".





Auvergne / Bourgogne / Rhône-Alpes

Paulette Sierota
paulettesierota@yahoo.fr

A VOS AGENDAS !

La section Auvergne/Bourgogne/Rhône-Alpes proposera une rencontre les **vendredi 22 et samedi 23 septembre 2017** dans la belle ville de **LYON**.

Le programme n'est pas encore établi définitivement, mais d'ores et déjà il est question de :

- **LYON CONFLUENCE** : Ancien port industriel, le quartier Confluence a connu ces dernières années des transformations fulgurantes, entre habitations contemporaines audacieuses et immeubles écologiques. Labellisé éco-quartier, ce nouvel espace laisse entrer la nature dans la ville.
- **De FOURVIÈRE au VIEUX-LYON**, la basilique de Fourvière voit s'étirer à ses pieds + de 2000 ans d'histoire. Le temps d'une visite entre colline et Fourvière et Vieux-Lyon, nous découvrirons l'histoire du développement de la ville à travers les siècles.

- **Les Traboules de la Croix-Rousse** et l'atelier de soierie : Quartier des canuts, la colline de la Croix-Rousse a connu un développement considérable avec l'essor de la soierie lyonnaise au XIXe siècle. Au fil des traboules, nous nous laisserons conter l'histoire de la soie à Lyon.

- **Déjeuner-croisière le samedi.**

Cette sortie est évidemment ouverte à tous. Des informations plus précises concernant le programme (logement, inscription) vous seront communiquées avant la fin du mois de mai.





HAUTS-DE-FRANCE ET ILE-DE-FRANCE

Dominique Cattet
Isabelle Kardacz

Une première à l'AIACE-France : L'organisation conjointe d'une sortie au Louvre Lens par Isabelle Kardacz (Ile-de-France) et Dominique Cattet (Hauts-de-France). Deux régions organisatrices d'une même sortie et un franc succès ! Dominique et Isabelle vous livrent leurs impressions.

Le 23 janvier 2017, trente-neuf adhérents de l'Ile-de-France et des Hauts-de-France se sont retrouvés à Lens (Pas-de-Calais) pour visiter le Louvre Lens et l'exposition temporaire "L'histoire commence en Mésopotamie : De Sumer à Babylone."

Après un accueil en gare de Lens des Franciliens par les représentants des Hauts-de-France, tout le monde fut invité à prendre la navette gratuite pour se rendre au musée. Avant la visite guidée de l'exposition temporaire les participants ont pu prendre un café chez Cathy en face des cinq bâtiments de verre et d'aluminium qui valorisent le paysage d'un ancien terroir de mine devenu clairière et visiter librement "La Galerie du Temps", une

présentation chronologique et originale, un voyage à travers le temps de l'Antiquité aux Temps Modernes en passant par le Moyen Âge. Cette collection, d'accès gratuit depuis l'inauguration du musée en décembre 2012, est renouvelée partiellement chaque année en puisant dans les importantes réserves du Louvre à Paris.

Mais le but du déplacement était surtout de voir, en suivant d'excellents guides, l'exposition temporaire sur l'un des berceaux de notre civilisation actuellement menacé par les conflits qui ravagent le Proche Orient. La Mésopotamie, le pays entre les deux fleuves, situé pour l'essentiel en Irak actuel, est le pays où furent inventés l'irrigation, la roue, ou le tour du potier. C'est là qu'apparaît pour la toute première fois une écriture, l'écriture cunéiforme. Grâce à elle, on connaît les premiers noms des rois, leurs dynasties et bien vite, les premières ambitions impériales. L'exposition proposait de découvrir l'antique Mésopotamie au cours de trois mille ans d'histoire, de l'invention de l'écriture vers 3200 à la prise de Babylone par Alexandre le Grand en 331 avant J-C.



La tête bien pleine et les yeux éblouis, nous sommes ensuite rentrés en ville par la navette pour partager un vrai repas « ch'ti » au restaurant "L'histoire sans Faim". Au menu : potjevleesch, carbonnade flamande et tarte au sucre. Dominique Cattet, délégué pour les Hauts de France, a expliqué que le potjevleesch était un plat flamand signifiant " petit pot de viandes". Il s'agit en réalité de morceaux de viande de poule, de lapin, de porc et de veau froids et pris dans de la gelée légèrement vinaigrée accompagnés généralement de frites et de salade.

L'après-midi fut consacrée à l'histoire de la reconstruction de la ville de Lens détruite à 80 % lors de la Première Guerre Mondiale. La visite guidée partait de la gare, une structure originale en béton qui ressemble à une locomotive et dont l'intérieur est décoré de fresques représentant la vie des mineurs.

Les façades de la ville sont prétexte à une présentation des différents mouvements architecturaux (Art Nouveau, Régionalisme, Art Déco...) sans oublier l'histoire industrielle de la ville. La visite s'est achevée à la maison syndicale, siège du syndicat des mineurs du Pas de Calais, qui fut pendant près d'un siècle au cœur des luttes de la corporation minière.

Les membres de l'AIACE Hauts-de-France ont été heureux d'accueillir leurs collègues d'Ile-de-France et de leur faire découvrir l'une des richesses de leur région, le Louvre Lens, qui accueille 440 000 visiteurs par an le plaçant, en matière de fréquentation, à la troisième place des musées de province.

Les franciliens ont repris le TGV à destination de la gare du Nord se promettant de revenir une autre fois dans les Hauts-de-France. Une expérience à renouveler.





ILE-DE-FRANCE

Anne-Marie Lo Bello
Béatrice Magnaval
Marie-Jeanne Maurage

Des réunions littéraires mensuelles ont été lancées et rencontrent un beau succès. Anne-Marie Lo Bello, Béatrice Magnaval et Marie-Jeanne Maurage vous en parlent avec passion. Une très belle visite du collège des Bernardins à Paris organisée par François et Thérèse Sand, suivie d'un diner très convivial...

Telles ont été les principales activités culturelles parisiennes au profit des membres de l'AIACE Ile-de-France.

RENCONTRES LITTÉRAIRES MENSUELLES

Livres, lectures, rires, débats passionnés, culture, intelligence, modestie, beaux esprits, bonheurs des langues, incertitudes des traducteurs, thé, café, petits gâteaux ou tour de l'Europe culinaire...

Voilà ce que l'on rencontre depuis octobre dernier à l'initiative de quelques anciennes de l'AIACE en Ile-de-France. Deux groupes se sont constitués.

Dans le premier groupe, initié par Borka Legras et Odile Quintin, un même livre lu au préalable par tous et une discussion autour de ce livre.

Dans le second groupe, chacun apporte un livre de son choix, le commente et incite les autres participants à le lire. Aux thèmes divers et variés, ils tourment nos livres, de mains en mains et... le nouveau lecteur en fait à son tour le commentaire. L'a-t-il aimé ou pas ? ...

Dans le premier groupe, le premier livre fut « Le pont sur la Drina » de Ivo Andric (prix Nobel de littérature en 1961). Ont suivi : « Tout dort paisiblement sauf l'amour » (Kierkegaard et le grand amour de sa vie) de Claude Pujade Renaud, « Croisière » de Virginia Woolf, « Boule de Suif » et « Une vie » de Maupassant, « Purge » de Sofi Oksanen, « L'Ultime Humiliation » de Rhéa Galanaki ; et bientôt, « Mort à Venise » de Thomas Mann et « Au-delà des larmes » (Thy tears might cease) de Michael Farrell.

Dans le second groupe, les livres sont encore plus multiples ; de nombreux auteurs figurent au Palmarès de nos choix : Pascale Hugues (Marthe et Mathilde), Laurent Binet (La septième fonction du langage), Zoé Valdès et Alicia Dujovne Ortiz (La femme qui pleure/ Dora Maar), Dominique Fernandez (Le Transsibérien), Romel (Soif de musique) Sandor Marai (La nuit du bûcher), Lars Peterson (La loi des Sames), Dominique Bona (Berthe Morisot), Claude Duneton (Le monument), Amin Maalouf (Un fauteuil sur la Seine et Le dérèglement du monde) et beaucoup d'autres...

Parmi ces livres, l'essai sur les signes de dérèglement du monde a retenu notre attention. Dérèglement intellectuel, caractérisé par un déchaînement des affirmations identitaires qui rend difficile toute coexistence harmonieuse et toute réflexion distanciée et donc tout vrai débat. Dérèglement économique et financier, qui est lui-même, symptôme d'une perturbation de notre système de valeurs. Dérèglement climatique, qui résulte d'une longue pratique de l'irresponsabilité. Amin Maalouf, habité lui-même par une double culture, cherche comment on en est arrivé là et comment on pourrait s'en sortir. Un livre de poche et ... de chevet, facile et utile à lire.

Ce peut être difficile de parler et réfléchir sur ses lectures ; on s'y essaie modestement. Les premières réunions étaient légèrement empreintes d'interrogations. Qui était qui ? Saurait-on exprimer ce que l'on voulait partager ? Vieilles appréhensions, souvenirs d'angoisses scolaires ... La confiance s'est installée d'emblée et l'ouverture sur l'Europe depuis longtemps vécue par chacun de nous a très vite rassuré. La chaleur s'accroît à chaque réunion et le risque de repli inhérent à la retraite trouve là une heureuse issue grâce à ces rencontres bienveillantes et attentives qui relancent vigoureusement notre ouverture sur le monde et par voie de conséquence sur la lecture.

Vite la prochaine réunion !

A nos prochaines belles lectures !

VISITE AU COLLÈGE DES BERNARDINS À PARIS, LE 13 MARS 2017

Nous étions 20 membres de l'AIACE, le 13 mars, à être accueillis par M. Bertrand de Feydeau, qui, à la demande du Cardinal Lustiger a été le principal coordinateur de la restauration du Collège. Il est actuellement Président de la Fondation des Bernardins. Une demi-douzaine d'autres visiteurs complétait notre groupe de visite.

Nous nous sommes rendus d'abord au 2ème étage, dans le petit amphithéâtre où notre guide nous a présenté le monument en le replaçant dans son contexte historique. Monsieur de Feydeau nous a fait alors une description passionnante de l'Europe cistercienne du 13ème siècle, plus avancée, sur bien des points, que notre Europe actuelle. Il nous a expliqué aussi quelles étaient les ambitions du cardinal Lustiger en achetant et en rénovant ce lieu exceptionnel à savoir : permettre de mener une réflexion sur l'Homme englobant la culture, la raison et la spiritualité. Le fonctionnement

du Collège inclut des cours, des conférences, des spectacles et des expositions. Actuellement plusieurs milliers de personnes sont inscrites au collège. Depuis quelques années, un « Collège des Bernardins hors les murs » (qui rencontre un franc succès) a été mis en place sur le Web.

Nous sommes ensuite allés visiter le grand auditorium où une troupe de jeunes comédiens répétaient les Fourberies de Scapin de Molière dans une mise en scène « rap ». Puis nous sommes descendus au sous-sol où se trouvait le cellier du collège. Avec ses quelques 1000m² au sol, il permettait d'assurer le quotidien des 200 personnes vivant à l'époque au Collège. Deux des 3 travées ont été maintenant fermées et aménagées en salles de cours et en bibliothèque.

Revenus au niveau « 0 », nous avons pu admirer cette extraordinaire salle capitulaire avec ses trois travées séparées par de fines colonnettes. Il était initialement prévu, au cours de la restauration, de l'aménager comme le cellier, en salles de cours mais les cloisonnements nécessaires auraient fait disparaître cette pure merveille et ce projet a été abandonné.

Notre visite s'est terminée dans la « Sacristie », dernier reste de la grande église abbatiale, la 2ème plus grande église de Paris après Notre-Dame. Cette sacristie est un magnifique témoin du gothique cistercien dans toute sa pureté.

Après cette passionnante et merveilleuse visite, nous nous sommes retrouvés à 12 pour dîner à la taverne « Louis Vins », rue de la Montagne Ste Geneviève. Merci encore à Monsieur Bertrand de Feydeau de nous avoir permis une telle visite.

François Sand



LA VIE DE L'AIACE INTERNATIONALE

Le printemps fut propice en réunions au niveau de l'AIACE-Internationale. René Guth, vice-président de l'AIACE-France, résume pour vous, les points les plus intéressants. Bonne lecture.



René Guth

LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE TECHNIQUE, 13 FÉVRIER 2017

Deux demandes présentées par notre section :
L'une portant sur le non remboursement de produits pharmaceutiques nécessaires pour les examens pratiqués lors de la visite préventive. Erreur corrigée entretemps.

L'autre concernait une demande de clarification pour l'envoi des décomptes en version papier. PMO confirme que l'envoi papier est toujours accepté et traité de la même manière qu'un envoi en ligne.

LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La directrice générale de la DG HR a envoyé une lettre à ses collègues chefs d'administration les invitant à soutenir sa demande au Collège médical de revoir les programmes de médecine préventive afin de mieux les aligner sur les besoins de la population des retraités.

Le Président d'AIACE-Internationale a écrit au chef négociateur de la Commission sur le BREXIT pour lui faire part de nos réflexions sur le sort des quelques milliers de collègues qui seront directement concernés par la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Maintenant que la procédure de l'article 50 a été formellement activée, les discussions internes peuvent commencer. Une réunion préparatoire se tiendra avec la DG HR mi-mai.

Budget 2017 : Une petite correction à la baisse des cotisations de la France a été actée. Merci au trésorier pour ce petit coup de pouce.

DEUX APPELS :

- 45% des retraités seulement utilisent EU Login. Lancez-vous, demandez votre compte sans attendre...
- Idem, pour les assises de Maastricht. Il y a encore de la place. "Late comers" bienvenus.

RENCONTRE AIACE-PMO/6

À Ispra les 2 et 3 mai 2017, avec la participation de Madame V. Gaffey, directrice du PMO.

Le régime particulier de remboursement des CPAP (masques respiratoires) pratiqué en France a été présenté et discuté. Ecoute positive et volonté d'une approche pragmatique au cas par cas annoncée par le PMO. Il vérifiera également la cohérence des lignes à utiliser pour la demande d'autorisation préalable à l'appareillage.

Le tout nouveau BDK (bilan diagnostic kinésithérapique) est déjà connu du PMO et le remboursement de cet examen accepté.

La décentralisation de la gestion de la médecine préventive est en marche.

PMO-6 ISPRA se prépare activement à la reprise de ce dossier. Annonce imminente.

René Guth

INFORMATION UTILES

Ce chapitre répond à des questions souvent posées par les adhérents aux bénévoles de l'AIACE-France. Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le secrétariat de l'AIACE à Paris pour alimenter cette rubrique !



Dominique Deshayes

QUELQUES DÉFINITIONS ET ACRONYMES

ACTIVE SENIOR

Permet la valorisation de l'expertise des anciens en recourant à l'assistance des bénévoles pour des activités non rémunérées exercées au sein de la Commission.
HR-ACTIVE-SENIOR@ec.europa.eu

ASSMAL

Gestion, liquidation et remboursement des frais médicaux encourus par les affiliés et les ayants droit du RCAM (Régime commun d'assurance maladie des fonctionnaires européens) : tarification et paiement des frais médicaux, comme les consultations, visites, hospitalisations, médicaments traitements thérapeutiques, etc....

AUTORISATION PREALABLE

Procédure nécessaire pour certains remboursements à introduire auprès du votre bureau liquidateur. Elle doit être présentée avant le début du traitement. Une décision favorable est nécessaire pour pouvoir demander le remboursement des prestations. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'attendre la décision du Chef du bureau liquidateur pour entamer le traitement. Elle couvrira une période et, soit un nombre de traitements, soit un montant maximum remboursable. Le remboursement s'effectuera dans les limites de ladite décision.

BACK TO SCHOOL

Permet aux anciens d'être des ambassadeurs de l'Europe en rencontrant des élèves de leur ancienne école secondaire.

<https://myintracomm.ec.europa.eu/corp/comm/AtAGlance/Pages/BckToSchool.aspx>

CA (Conseil d'Administration) de l'AIACE-Internationale

Il se compose du Bureau de l'AIACE-Internationale (Président, vice-président, trésorier, secrétaire général plus 1 ou 2 membres) et de deux représentants par section nationale. Il se réunit 3 fois par an, dont une fois au moment des Assises. Le deuxième jour de la réunion est en général consacré à une rencontre avec les administrations des Institutions.

COEFFICIENTS D'EGALITE

Un coefficient d'égalité s'applique lorsque la prestation a lieu dans un autre Etat membre, dans le but d'assurer un traitement égal.

DGE DIRECTIVES GENERALES D'EXECUTION DU RCAM

Elles reprennent toute la réglementation du Régime Commun Assurance-maladie.

http://aiace-europa.eu/wp-content/uploads/2017/02/dge_fr.pdf

ECAS

Voir sous EU Login

ESPACE SENIOR

A Bruxelles, au siège de l'AIACE-Internationale (105 rue des Nerviens 1040 Bruxelles), et à Luxembourg (locaux du PE) : lieu de rencontre avec PC, imprimantes, scanner, téléphone, déchiqueteuse...

EU-LOGIN

Système d'authentification créé par la Commission pour sécuriser ses applications. Actuellement les pensionnés ont déjà accès à l'application RCAM en ligne via un compte EU Login et c'est exclusivement ce compte qui permet dorénavant d'accéder à MyIntracomm avec le niveau de sécurité requis.

Donc EU Login permet d'accéder à

My IntraComm

<https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/>

PMO Contact pour poser une question concernant le PMO

<https://ec.europa.eu/pmo/contact/fr>

RCAM en ligne

<https://webgate.ec.europa.eu/RCAM/?language=fr>

GROUPE TECHNIQUE PMO/DG HR/AIACE

Groupe composé de représentants de l'AIACE, du PMO et de la DG HR qui se réunit un mois avant le CA pour traiter de questions techniques liées au RCAM et aux Pensions et alléger ainsi l'OJ du CA.

MYINTRACOMM

Site intranet de la Commission maintenant totalement accessible aux pensionnés avec toutes les dernières mises à jour. La connexion est basée sur le même compte EU login que l'assurance maladie en ligne (RCAM en ligne).

<https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/FR/Pages/index.aspx>

PLAFONDS DE REMBOURSEMENT

Le plafond se définit comme le montant maximum remboursable pour une prestation. Par conséquent, le taux de remboursement ne représente à ce moment-là pas 80 % ou 85 % ou 100 %, car l'application du plafond limite le remboursement. Par exemple, une consultation chez un généraliste est plafonnée à 35 €. Le remboursement s'effectue à 85 % à concurrence de 35 €.

PMO

Crée en 2002, le « Pay Master Office », office en partie interinstitutionnel, détermine, calcule et paie les droits financiers du personnel de la Commission européenne et de certaines autres institutions et organismes communautaires. Ces droits financiers ou "droits individuels pécuniaires" sont les rémunérations, allocations et indemnités, le remboursement des frais d'experts et des frais de missions, la couverture assurance maladie et accidents, les pensions et le chômage.

PMO CONTACT

Le PMO Contact est un portail vous permettant de soumettre vos questions très rapidement au PMO.

Vous vous connectez soit avec votre compte EU Login (ECAS) ou alors vous sélectionnez l'option « Je n'ai pas de compte EU Login (ECAS) » pour accéder directement aux formulaires et poser votre question.

<https://ec.europa.eu/pmo/contact/fr/domains>

PRISE EN CHARGE

Permet de demander à l'hôpital d'envoyer directement la facture d'hospitalisation à l'assurance maladie pour paiement direct. La demande doit être introduite au préalable par l'affilié, sauf hospitalisation d'urgence. En cas d'hospitalisation, elle couvre les factures principales et celles des chirurgiens et de l'anesthésiste. Dans le cadre d'une maladie grave reconnue, par exemple radiothérapie, chimiothérapie, dialyse, achats répétitifs de médicaments coûteux, comme les hormones de croissance, l'utilisation itérative d'une ambulance ou d'un véhicule sanitaire léger (VSL).

RCAM en LIGNE

Permet d'introduire les demandes de remboursement de frais médicaux, les demandes de prise en charge et les demandes d'autorisations préalables.

YAMMER

Plateforme sociale interne de discussion et d'échange d'informations dans un environnement sécurisé. Ce forum de discussion pour les pensionnés de toutes les Institutions a pour objectif de favoriser la communication entre eux et également avec les Institutions.

<https://www.yammer.com/afterec/>



PULSE OF EUROPE

Isabelle Kardacz

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Lancé à Francfort fin 2016 par deux avocats allemands, « Pulse of Europe » est un mouvement de citoyens, sans aucun lien avec un quelconque parti politique. Son objectif est d'amener les citoyens européens à se rassembler pour manifester, chaque dimanche après-midi, leur attachement aux principes fondateurs et aux valeurs de l'Union européenne, faisant ainsi barrage aux nationalismes et aux mouvements populistes.

A la veille des élections nationales aux Pays-Bas, en France et en Allemagne, les fondateurs de « Pulse of Europe » ont organisé des rassemblements dans de nombreuses villes allemandes et européennes. Pour la France, ils ont eu lieu à Paris, Strasbourg, Angers, Nantes, Toulouse, Lyon, Lille, Bordeaux, Montpellier (avec la participation de membres de l'AIACE-France, à la veille de l'Assemblée générale), Limoges, Cluny etc...

A Paris, ils ont commencé le 26 février 2017 et ils se poursuivent. L'AIACE-France a été largement représentée lors de ses rendez-vous dominicaux avec au menu : distribution de drapeaux, ballons, tracts sur le mouvement « Pulse of Europe », des témoignages, de petits discours, la lecture de textes fondateurs de l'Union européenne, de la musique... Tout cela, dans une ambiance festive et bon enfant. Mais le temps fort de ces rassemblements, c'est certainement l'Ode à la joie, l'hymne européen que les participants sont invités à entonner tous en chœur et avec ferveur.



Isabelle Kardacz

ARRÊT DE LA CJUE SUR LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

La Cour de Justice de l'Union européenne tranche en faveur des fonctionnaires de l'Union européenne, en matière de prélèvements sociaux sur les revenus fonciers.



Marie-José Dupraz

LA CJUE TRANCHE EN FAVEUR DES FONCTIONNAIRES DE L'UNION

Dans son arrêt du 10 mai 2017, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) sur la question préjudicielle, qui lui était posée par la Cour administrative d'appel de Douai, dans l'affaire C-690/15 Wenceslas de Lobkowicz contre le Ministère des Finances et des Comptes publics, a suivi les conclusions de l'avocat général M.P.Mengozzi. Elle a jugé que les fonctionnaires de l'Union résidant en France et ayant leur domicile fiscal en France n'étaient pas soumis à l'obligation de payer les prélèvements sociaux, notamment la CSG et la CRDS, perçus sur les revenus fonciers.

La question était de savoir si le principe de l'unicité de la législation applicable en matière de sécurité sociale tel qu'exprimé dans les règlements n°1408/71 et 883/2004 et précisé dans l'arrêt du 26 février 2015 de Ruyter (C-623/13) devait être interprété comme s'opposant à une législation nationale prévoyant que les revenus fonciers perçus par un fonctionnaire de l'Union étaient assujettis à des contributions et prélèvements sociaux

affectés au financement du régime de sécurité sociale dudit Etat membre.

La CJUE a conclu que l'obligation par un Etat membre de respecter le droit de l'Union européenne s'étendait aux articles 12 (exemption d'impôts nationaux sur les traitements et salaires de l'Union) et 14 (affiliation obligatoire au régime de Sécurité sociale de l'Union) du Protocole ainsi qu'à l'article 72 Paragraphe 1 alinéa 4 du statut définissant la contribution nécessaire pour assurer la couverture des risques et donc que l'article 14 du protocole (n°7) sur les privilèges et immunités de l'Union européenne s'opposait à ces prélèvements.

Voir l'arrêt dans la rubrique " Activité/Fiscalité" du site www.aiace-fr.eu

Marie-José Dupraz

NOS MEMBRES ECRIVENT...

Trois articles publiés par trois de nos membres nous ont paru intéressants à diffuser. Deux sont vraiment d'actualité et le dernier est le témoignage émouvant d'une adhérente d'Ile-de-France que nous connaissons bien, à Paris...



Anne Harris-Hennon

L'IRLANDE ET LE BREXIT

« L'Irlande - une île derrière une île ? »

En 1958, un écrivain français, Jean Blanchard, a fait allusion à l'Irlande avec dédain, considérant le pays comme « une île derrière une île ».

Dans la lettre du premier ministre britannique déclenchant l'Article 50 on lit le texte suivant : « En particulier, nous devons prêter attention à la relation unique entre le Royaume-Uni et l'Irlande et l'importance du processus de paix en Irlande du Nord ».

Dans le projet de feuille de route envoyé tout récemment aux Etats membres par le Conseil, on accorde un paragraphe assez long à la question irlandaise. On y parle de la nécessité de trouver des solutions créatives et flexibles.

Et le Conseil européen vient de mettre la « question irlandaise » parmi les trois points prioritaires dans les négociations qui commenceront bientôt. Il y a également eu une garantie que si un jour l'Irlande du Nord devait se réunifier avec l'Irlande, l'adhésion à l'UE serait automatique.

Pourquoi accorder tant d'attention à l'Irlande dans le débat sur le Brexit ?

L'Irlande est le seul Etat de l'Union européenne qui a une véritable frontière physique avec le Royaume-Uni. Pour des raisons évidentes les gouvernements des deux pays autrefois ennemis veulent éviter un retour à une frontière dure, ce qui risquerait de mettre en péril la paix encore fragile entre les deux parties de l'île.

De plus, le Royaume-Uni est le plus grand partenaire commercial de l'Irlande. En 2015, les exportations du Royaume-Uni vers l'Irlande étaient de l'ordre de 20 milliards d'euros, plus que les exportations vers la Chine, Inde et Brésil ensemble.

Plus de 50% des exportations irlandaises dans le secteur de la viande vont au Royaume-Uni. On estime que le commerce entre les deux pays vaut 1 milliard par semaine et crée des centaines de milliers d'emplois.

Pouvoir maintenir l'espace commun de circulation et s'assurer que le Brexit ne crée pas de problèmes pour l'Irlande est donc une priorité déclarée dans les négociations aussi bien du côté britannique que du côté de l'UE.

Depuis le référendum, le gouvernement irlandais s'active auprès des autres Etats membres et de la Commission pour les convaincre qu'il faut accorder une attention particulière aux intérêts de l'Irlande. La déclaration du gouvernement irlandais du 29 mars parle de « minimiser l'impact du retrait sur notre commerce et notre économie, protéger le processus de paix, y compris avec le maintien de l'ouverture de la frontière, et la préservation de la zone commune de circulation avec le Royaume-Uni ».

Il faut croire que ces efforts ont été récompensés, du moins dans les textes, mais tout dépendra de l'accord sur le commerce (s'il y en a un) entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Tout accord qui implique des tarifs implique des contrôles aux frontières. Même si l'on peut envisager un accord sans tarifs, comme le Royaume-Uni sera désormais un pays tiers, il faudrait mettre en place des contrôles pour éviter que des biens ne rentrent pas clandestinement dans l'UE à travers la frontière avec l'Irlande.

On parle de mesures transitoires, de donner une place « spéciale » à l'Irlande, mais tout ceci est loin d'être peaufiné. Une situation où il n'y a pas d'accord, et où l'on retournerait aux règles de l'OMC, serait désastreuse pour l'Irlande.

Les négociations s'annoncent donc délicates, car l'Irlande n'est qu'un pays parmi 27 et ne peut revendiquer un statut particulier, mais les temps d'être « une simple île derrière une autre » sont manifestement révolus.





60ÈME ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS DE ROME : LA RELANCE D'ENVIES D'EUROPE ?

Jean Pierre Bobichon Membre fondateur de « Sauvons l'Europe »

C'est à Rome, le 25 mars 1957, mais aussi dans les « encore » 28 Etats membres de l'Union, qu'ont été célébrés les 60 ans de la signature des Traités de Rome. Beaucoup de monde était aux différents rendez-vous. C'est en effet, le moment de réaffirmer le besoin d'une Europe forte, puissante, solidaire, efficace dans les évolutions géopolitiques du monde, entre les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, mais aussi les autres continents, sans parler du Brexit dont les populations du Royaume-Uni commencent à percevoir les conséquences négatives des résultats d'une démarche à haut risque, voulue par David Cameron.

Ce rendez-vous citoyen et institutionnel est l'occasion de réfléchir à ce que pourrait être la nécessaire relance d'envies d'Europe, sur les plans économiques, sociaux, politiques, structurels, démocratiques, culturels... L'article 2 des traités de Rome précise bien l'objectif assigné « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit. »

On ne peut pas marquer cet anniversaire sans faire référence à la genèse : 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères lance un vibrant appel pour lancer la construction européenne, cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale. Il se concrétisa par la première création européenne : La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier - CECA - Rappelons aussi l'échec la Communauté

Européenne de Défense - CED - résultat d'un vote négatif à l'Assemblée nationale française, le 30 août 1954. Ceci démontre qu'il est toujours utile de débattre, objectivement, car une décision fut-elle prise il y a 63 ans, pèse encore et beaucoup aujourd'hui.

Ah ! si nous avions une politique européenne de défense dans le concert des grandes nations avec la Russie de Poutine, les Etats-Unis de Trump et aussi avec le reste du monde, l'Union européenne serait plus respectée et pourrait ainsi mieux s'engager pour que soit mis en œuvre le premier objectif de l'existence de la Communauté, puis de l'Union européenne : La Paix en Europe et dans le monde, toujours d'actualité !! Avec l'évolution des situations en Ukraine, en Russie, dans les Balkans, mais aussi au Moyen et Proche-Orient et le désengagement annoncé par D. Trump de l'OTAN, c'est l'occasion de s'organiser pour une véritable politique européenne de défense pour rattraper le rendez-vous manqué par la France en 1954.

Mais aussi pour remettre au cœur de ce défi les valeurs qui fondent l'Union européenne, ne fut-ce que pour demander une réaffirmation solennelle de solidarité, de paix, de progrès... Tout simplement confirmer le contenu de nos Traités qui sont notre bien commun, nos repères, qui doivent être respectés par tous les membres de la famille de l'Union européenne. Aucun manquement, aucun dérapage ne doit plus être accepté et la société civile organisée, en complément avec toutes les institutions européennes, doit être ce moyen de vigie, d'alerte en cas de manquements graves aux Traités ou de non application des décisions prises collectivement au Conseil européen des Chefs d'Etats ou de gouvernements, comme les manquements graves aux solidarités envers les réfugiés.

Que ce 60e anniversaire soit l'occasion d'une relance de l'Union européenne plus solidaire, plus cohérente, plus prête à accepter le contenu des Traités, de tous les Traités afin de retrouver cohérence, vigueur et efficacité pour chacune et chacun d'entre nous et collectivement.

Bien mesurer les acquis, mais aussi les difficultés, permet de s'approprier le long chemin parcouru en 60 années. C'est long et c'est court en constat européen. Il ne s'agit pas de broser un tableau idyllique mais de prendre en compte les actes de ce qui a bousculé nos vies, pour en tirer les enseignements et poursuivre la construction européenne dont on a encore et toujours bien besoin.

Où en serait-on si ces traités n'avaient jamais existé ? On n'aurait eu ni l'Euro ni à s'habituer aux billets et aux prix libellés dans cette monnaie. On aurait dans nos tiroirs, des pièces et des billets périmés depuis longtemps, restant de séjours dans des Etats membres de l'Union européenne. On aurait des turbulences monétaires fréquentes, une inflation forte. Nous n'aurions pas le grand marché intérieur reposant sur les quatre grandes libertés de circulation : celles des personnes, des biens, des services et des capitaux. Le manquement d'une seule de ces libertés et c'est l'édifice qui s'écroule. Nous devrions vivre avec les barrières douanières, nombre de produits seraient plus chers. Cette puissance commerciale que constitue l'Union européenne n'existerait pas, le chacun pour soi dominerait. La stabilité démocratique s'est ancrée dans la vie de l'Union Européenne, que ce soit en Espagne, au Portugal, en Grèce, sans parler des pays d'Europe centrale et orientale.

La solidarité entre les Etats membres prévue par les Traités, passe aussi, entre autres, par l'existence et l'utilisation des fonds structurels comme le Fonds Social Européen (1957) en direction de l'emploi et de la formation, le Fonds Européen de Développement Régional, pour l'amélioration de l'attractivité des territoires, le Fonds Européen d'Orientation Agricole pour le développement rural, le Fonds Européen de Stratégie d'Investissements (avec la Banque Européenne

d'Investissement), le Fonds européen de la Pêche. Les politiques européennes d'égalité entre les hommes et les femmes sont à poursuivre. De nombreux textes existent dans ce domaine, la Cour de Justice de l'Union Européenne a rendu de nombreux jugements, qui font jurisprudence dans tous les Etats membres. La charte des droits sociaux, inscrite depuis dans les Traités, est un guide des droits et des devoirs sur lequel il est possible de s'appuyer en cas d'atteinte individuelle ou collective à ces droits.

Les défis à relever vont du maintien au développement actif de nos solidarités, Nous devons être à la hauteur et fiers de la gestion humaine des vagues de femmes, d'hommes, de jeunes et d'enfants de réfugiés, de l'immigration économique. Les défis vont aussi de la gestion des vestiges nucléaires de l'ex-Union soviétique, au cimetière de sous-marins de Mourmansk au Nord-Est de Moscou, des défis climatiques de notre environnement par la gestion contrôlée de la terre et du ciel.

Que ces prochaines années soient l'occasion de relancer les initiatives européennes indispensables pour poursuivre la construction européenne de notre temps en s'appuyant sur les expériences du passé : en tenir compte pour encore mieux préciser nos objectifs, inventer les moyens pour faire face aux défis, y inclus les dimensions du numérique, informatique, robotique. Sortons des polémiques stériles pour que les dix ans à venir soient l'occasion de se donner les moyens politiques, démocratiques, institutionnels en mobilisant les peuples d'Europe et leurs sociétés civiles organisées.

Que ce 60e anniversaire soit utile pour redonner vie au seul débat qui compte, comme aime à la rappeler régulièrement Jacques Delors : « Pourquoi voulons-nous vivre ensemble ? » Réponses pour le 70e anniversaire des Traités de Rome en 2027 ?

Jean-Pierre Bobichon





SOUVENIRS DES DÉBUTS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, UNE “ANCIENNE” RACONTE...



Catherine Le Bourgeois

Cherchant à me souvenir des débuts de la Commission européenne auxquels j'ai participé dès septembre 1957, je songe à sa construction. Elle fut en effet, bien curieuse, celle à laquelle j'ai assisté et qui maintenant me paraît comme une fantastique épopée... Son élaboration s'est effectuée lentement tout d'abord sous le nom de « Communauté Economique Européenne » appelée aussi « Le Marché Commun » et depuis 1993, d'Union Européenne .

Si aujourd'hui, nous évoquons l'Union Européenne, combien de ceux qui la citent, se souviennent de son origine. Nous n'étions alors que “Six Pays” cherchant une voie pacifique au lieu de celle des barbelés et d'horreurs... poussés par “marre de la guerre” !

Le premier signal donné à son élaboration fut la rencontre de nos Chefs d'Etats, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Quant au choix de la capitale dont celle-ci en serait le centre, vu que nous n'étions alors que six pays qui se disaient intéressés... ils décidèrent que le centre de l'Europe serait Bruxelles. Bien sûr, quelques discussions à ce sujet eurent lieu... Paris, se vantant de sa mondialisation, Rome, de son Antiquité. Mais finalement, c'est Bruxelles, qui l'a emporté, ne serait-ce que par sa position si centrale au milieu de l'Europe.

Il faut aussi ajouter qu'à l'époque, de l'avis général qui prévalait, nous étions tous considérés comme fous ! Même ma belle-mère, pourtant assez avant-gardiste, dans un élan qu'elle voulait encourageant mais qui sous-entendait que ce projet avait peu de chance d'aboutir ! tout en m'assurant de son soutien, elle me fit comprendre que si je revenais à Paris, ce qui était à prévoir, je pourrais loger chez elle... Personne n'y croyait... en cette “Europe” !

C'est par un concours de circonstances (c'est-à-dire le Quai d'Orsay) que je me suis trouvée embarquée dans cette aventure. Après un court passage à la DG VIII (Pays d'Outremer), où mes connaissances de ces pays et aussi linguistiques pourraient servir, je me suis trouvée ensuite à la DG VI, à l'Agriculture où ont été élaborés les premiers règlements. C'est dans ce département que j'ai continué des années durant, pour y finir d'ailleurs, ma vie active. Ce poste à l'agriculture avait suscité du reste pas mal de sourires, si ce n'est carrément des rires, que ce soit parmi mes amis à Paris ou ma famille, qui ne me connaissait qu'avec un bouquet de fleurs à la main ! C'est pourtant là que j'ai passé les meilleurs moments de ma vie professionnelle. C'est ainsi que se déroula notre parcours comme celui de beaucoup de collègues, souvent d'une manière inattendue et fort épique également.

Quant à nos bureaux – Lesquels ? Si notre installation administrative, pouvait inciter certains aux rêves, elle fut initialement plutôt vague. Seuls existaient ceux de la Joyeuse Entrée et de la rue de Cortenberg ; nous étions disséminés un peu partout à Bruxelles et dans ses environs. Timidement, se sont installés ici et là quelques bureaux à Bruxelles dont Broqueville et la rue du Marais. Le seul point fixe : la Joyeuse Entrée et la rue de de Cortenberg, des immeubles encore bien modestes par rapport à ceux que nous connaissons maintenant.

Par contre, la Joyeuse Entrée nous offrait même l'avantage d'une cantine, qui d'ailleurs a été suivie par l'ouverture d'une autre, rue du Marais. Mais, pour dire franchement les choses, nous préférons tous quelques tartines ou un petit restaurant belge découvrant les délices du plat national, “Les Moules & les Frites” pour rompre la monotonie des menus qui se suivaient et se ressemblaient.

Date d'entrée, le 28 septembre 1957

Le Traité de Rome, le 25 mars 1957

Le Traité de Maastricht le 7 février 1992 entré en vigueur, le 1er novembre 1993 et adoption de l'euro comme monnaie commune excepté du Royaume Uni.

A propos d'installation, concernant notre hébergement voire de logements, et locations (chambre ou appartement) nous rencontrions souvent de la méfiance, si ce n'était parfois carrément un refus ! Car en effet, la question qui traversait l'esprit des gens à cette époque était, mais qui étions-nous ? Qui nous payait ?... Et aussi quel pouvait bien être le "Patron" dont nous dépendions ? La grande question de ces débuts, voire notre soudaine apparition sans référence "identifiable", n'était guère engageante quant aux perspectives de paiement des loyers. Cette situation précaire mettait à mal ou en doute notre crédibilité face à l'instabilité ou l'absence de revenus. Et pour tout dire, souvent nous nous passions d'ailleurs la pièce... lorsque nous avions touché quelques francs.

A cette époque, nous ignorions le montant de nos traitements et étions fréquemment rappelés à l'ordre si nous présentions des factures ou demandes de remboursements de frais – ou si nous posions des questions telles que : Quand pourrons-nous espérer recevoir des paiements ?

Ajoutés à cela, nos bureaux étant parsemés dans Bruxelles, la dispersion apportait quelques suspens dans les communications entre les différents services ou dans la transmission des rapports attendus. Sans parler des bouts de conversation entre les uns et les autres à travers quelques gestes de rencontres fortuites, amenant une complexité d'interprétation si on pense à ces échanges multilinguistiques et culturellement variés. Ceux-ci n'étaient pas sans comporter un brin d'humour et de sourires entendus évidemment appréhendés selon les codes des pays d'origine même si la décision unanime au départ avait été de ne plus se référer à nos nationalités. Quoiqu'il en soit, les rencontres les meilleures, se passaient dans les cantines, fréquent point de rendez-vous.

Quant aux conversations à table ou au bureau, celles-ci étaient fort animées ... c'est le moins que l'on puisse dire : les six langues de ces six pays fortement à l'honneur, sans oublier les amitiés qui en ont découlé et qui par la

suite, se sont solidement formées. Le tout aboutissait parfois dans un joli charabia, mais tous d'acquiescer, chacun, semblait avoir compris l'autre, dans la gaité. Sans oublier de mentionner au passage que cela conduisit certains à des mariages, quelle que fût la nationalité.

En parlant de table, de communication, cela évoque pour moi, le sujet des prises de repas, des cantines c'est-à-dire où au juste ?

Entre parenthèses, notre présence rue du Marais n'était pas sans piquant : Plainte soudaine des voisins pour des odeurs de nourriture qui leur parvenaient... car il nous arrivait de chauffer notre petit "frichti" improvisé ou d'essayer de réchauffer le bifteck sur le radiateur !

Dans l'idée de mettre un peu de variété dans nos habitudes où, tous les dimanches nous partagions un poulet "à dix personnes", assis sur des caisses, et dans la semaine, nos tartines, ou repas à la cantine, nous avions recours parfois à la cafétéria de l'Innovation de la rue Neuve, rue commerçante, lorsque nous avions touché évidemment, quelques sous. Exceptionnellement, nous options aussi pour celle du Bon Marché qui, en temps ordinaire, dépassait nos moyens, mais que nous nous offrions lorsque l'administration nous manifestait une certaine générosité, par exemple, lors des jours de fêtes nationales.

Les cantines elles, comme mentionnées plus haut, restaient fort modestes, la favorite restant celle de la Joyeuse Entrée : je pense tout particulièrement à celle-ci à laquelle Robert Schumann se rendait également. Puis, celle du Berlaymont, siège de la Commission européenne, qui prendra la suite dans nos prédilections.

Robert Schuman, alors Ministre des Affaires étrangères présenta au Quai d'Orsay une proposition considérée maintenant comme l'acte de naissance de l'Union Européenne, le 9 mai 1950. La déclaration qu'il fit avec la collaboration de son ami Jean Monnet, présentait une organisation de l'Europe comme indispensable au maintien des relations pacifiques.

Son décès eut lieu le 4 septembre 1963. Il a été enterré à Scy-Chazelles, lieu de son domicile non loin de Metz. En 1966, sa dépouille a été transférée dans la petite église fortifiée de St Quentin. Il se pourrait donc que ce soit pour cette cérémonie là que vous vous soyez tous déplacés ? Un dossier est en cours pour sa canonisation. Fervent catholique, il a considéré ce qu'il faisait pour l'Europe ou son engagement politique, comme un sacerdoce.

Qui était Robert Schuman ? Un homme d'une grande simplicité, partageant volontiers ses repas avec nous, les mêmes, alors qu'il est considéré de nos jours, comme le Père de l'Europe . Il nous adressait souvent la parole, d'une manière si naturelle, sans ambages. Empreint de beaucoup d'humanité, il possédait un don naturel à toucher les cœurs. En 1963, lors de son enterrement auquel nous nous sommes tous rendus, nous avons réservé un wagon entier pour nous tous. La cérémonie religieuse eut lieu à la Cathédrale de Metz, suivie de l'inhumation au cimetière de Scy-Chazelles, localité de sa résidence personnelle, non loin de Metz. Parmi nous, durant tout le trajet régnait un profond silence, tous la gorge serrée, profondément touchés, beaucoup d'entre nous étaient très émus voire même ne pouvaient empêcher les larmes de couler. Nous venions de perdre un père.



C'est donc à l'Agriculture, la DG VI que j'ai atterri et où j'ai pu pleinement me réaliser et contribuer à l'avancée (au déploiement ?) d'une Europe plus équitable. Qui plus est, entourée de ce groupe de personnes que nous formions à cette époque, composé de différentes nations qui avaient traversé la guerre avec tout ce que cela implique, nous souhaitions tous vivre en paix. C'est donc dans cet esprit que nous faisons notre travail, ignorant les heures et les jours de congé annuels ou

festifs. De toute façon, ceux-ci n'étaient pas encore vraiment définis et restaient très vagues, mais personne ne s'en plaignait, seul comptait par-dessus tout le but que nous nous étions fixé. Par surcroît nous nous sentions portés par cette mission – "faire l'Europe" !

C'est avec un immense regret que j'ai pris ma retraite officielle, celle-ci fut cependant de courte durée. Dois-je le dire, pour quelques jours seulement. Car, en effet, il m'a été demandé de revenir et de retrouver toutes mes activités, les groupes de travail, de même que les comités consultatifs. Ce prolongement inattendu suscita beaucoup de plaisir, d'autant plus qu'il s'agissait de retrouver l'équipe. Ce milieu professionnel privilégié était source de grande joie et de coopération, grâce à un Chef et grand ami Pierre Pignot, maintenant lui aussi à la retraite, doté d'une profonde connaissance des gens et de leur potentiel, et où chacun dans son secteur se trouvait à la place qui répondait à ses capacités. Ces quelques années de sursis, m'ont permis de soutenir un peu plus longtemps encore la pulsion à cet esprit européen qui s'était créé devant mes yeux et qui était devenu une réalité tangible.

J'évoquerai ici pour conclure, ce jour où l'émotion fût à son comble lorsque le drapeau européen à six étoiles fût hissé devant nous, dans la cour du Berlaymont au chant de la 9ème Symphonie de Beethoven, l'ode à la joie ... Des larmes ont coulé sur nos visages. Ce jour-là, nous étions tout à coup conscients de l'œuvre à laquelle nous avions participé.

Maintenant que je fais partie de la vieille garde je me demande souvent lorsque l'Union Européenne est mentionnée d'une manière ou d'une autre, si ceux qui nous ont suivis, ont le même enthousiasme que le nôtre, celui qui nous a animés – j'en serai très heureuse.

Catherine Le Bourgeois

Souvenirs recueillis et racontés puis mis en page par sa fille Dominique Le Bourgeois-Hodgson



L'AIACE-France a perdu son ancien président, John Maddison, décédé le 30 janvier 2017. John Maddison était titulaire d'une licence d'enseignement en gestion et commerce de l'université de Manchester et d'un diplôme d'enseignement de l'université de Cambridge. Il a travaillé comme enseignant avant de rejoindre, en 1968, l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris en qualité d'attaché commercial. En 1973, il entre à la Commission européenne où il est successivement chargé des affaires industrielles, de l'agriculture et des questions liées à l'adhésion des nouveaux Etats membres. Il a été chef de la délégation de la Commission européenne auprès de la Norvège puis représentant permanent auprès de l'OCDE. John Maddison a présidé la section française de l'AIACE de 2008 à 2012.

L'actuelle présidente de l'AIACE-France, Anne Harris, et plusieurs membres de l'association ont assisté au service funéraire de John Maddison qui est décédé entouré de l'affection de son épouse Danièle et de ses deux enfants.

Deux de ses amies témoignent :

Alice Coda, ancienne vice-présidente de l'AIACE-France

« Je ne sais pas où tu es, John Maddison, peut être en compagnie de Philippe Bourel de la Roncière sans perdre le fil de nos conversations animées sur l'AIACE, la politique européenne, le monde et nos petites vies.

Ces conversations me manquent par son niveau intellectuel, l'humour de John, les convictions de Philippe. Si vous êtes ensemble, attendez-moi. »

Kerstin Dedye, ancienne secrétaire générale de l'AIACE-France

« En mars 2010, lorsque j'ai franchi le seuil des deux petites chambres de bonne qui servent de locaux à AIACE-France, avenue d'Eylau, j'ignorais qu'en acceptant le poste de secrétaire générale, je m'engageais de ce fait dans un séminaire de politique internationale de haute volée.

C'était une habitude que John avait instaurée avec mon prédécesseur, Philippe Bourel de la Roncière, et sans doute avec d'autres amis tout au long de sa vie. Nous avons honoré la tradition, d'abord à trois, ensuite, après le décès de Philippe, à deux, tout en intégrant d'office toute personne de passage dans les locaux de l'AIACE vers 13h30.

Le travail qui incombait à John en tant que président de l'Association était surtout fait en dehors des heures du bureau. Les mails contenant ses idées, ses injonctions, ses explications, ses informations, ses propositions étaient souvent postés au milieu de la nuit. Les lundis et mercredis il passait signer – et refaire le monde. Il prenait plaisir à présider les réunions du comité et de l'Assemblée générale et faisait alors preuve de ce véritable intérêt qu'il avait pour ses contemporains. En souvenir de John et à Danielle, des amis. »

IN MEMORIAM LOUIS BARREZ

Louis Barrez était normand, homme de la terre et un sage. A la VI, c'est ainsi que l'on appelait à l'époque la DG Agriculture, il occupait une position centrale : l'unité qu'il dirigeait avait la responsabilité du bon fonctionnement des procédures ; le terme est obscur, mais la réalité ne l'est pas. Il s'agissait de faire approuver par la Commission, et publier par le Journal Officiel, l'ensemble des actes juridiques pris par la DG pour gérer la PAC. La moindre erreur, le moindre retard pouvait coûter des dizaines de millions...

Louis Barrez maîtrisait toute cette machinerie avec calme, autorité et une grande compétence. Son intelligence subtile, sa grande finesse d'esprit, sa connaissance de la psychologie des uns et des autres lui permettait de surmonter avec une aisance incroyable tous les obstacles que la lourde machine de l'administration mettait sur sa route. Souvent, le soir, en cas de difficultés sérieuses, il venait me voir, se glissait dans mon bureau, parapheurs sous le bras, l'œil pétillant de malice et d'intelligence.

Il exposait le problème, s'amusait d'observer mon regard inquiet puis, ravi, m'expliquait la solution. Je faisais semblant de douter, disais qu'il fallait réfléchir. Alors il prenait un air sévère et me disait que je devais signer, un point c'est tout ! J'obéissais car je savais bien qu'il avait toujours raison.

Tel était Mr Barrez que toute la Commission connaissait et respectait. Sans lui, la VI n'aurait jamais été cette belle machine dont tous les fonctionnaires étaient légitimement fiers. Je souhaite que soit précieusement gardée la mémoire de ce grand serviteur de l'Europe.

Guy Legras

IN MEMORIAM JACQUES MOREAU

Pour rendre Hommage à Jacques Moreau décédé brutalement le 25 janvier 2017, ces deux références sont indissociablement liées. Syndicaliste à la CFTC, en responsabilité déjà, de 1964 à 1967 comme Secrétaire général adjoint de la Fédération française des Syndicats Ingénieurs et Cadres ; puis de l'Union Confédérale des Cadres CFDT de 1967 à 1970 ; il assure le secrétariat général de la Fédération des Industries Chimiques CFDT de 1970 à 1974. Membre du bureau national de la CFDT de 1970 1974, puis secrétaire national de la CFDT de 1974 à 1979, aux côtés, notamment, d'Edmond Maire.

Parmi les nombreux faits d'armes dans la vie militante de Jacques Moreau il faut souligner le « fameux rapport Moreau » qui a suscité beaucoup de débats internes dans la CFDT et fait aussi coulé beaucoup d'encre. Il fut adopté lors du 38e congrès de la CFDT à Brest sous l'appellation de « resyndicalisation » affirmation de l'autonomie renforcée de la CFDT qui est toujours la ligne de conduite, d'actions et de références des pratiques CFDT d'aujourd'hui.

Jacques est élu au Parlement européen en 1979, lors de la première élection de ses membres au suffrage

universel. Il y siégera jusqu'en 1984. Il siégea à Commission économique et monétaire. Il remplaça, le 9 juin 1981 J. Delors à sa présidence lorsque celui-ci est appelé par François Mitterrand comme Ministre de l'économie et des finances.

De 1987 à 1992, il est secrétaire général du Comité économique et social européen, sous la présidence de François Staedelin, et en compagnie d'Albert Mercier, deux autres grands européens CFDT, disparus trop tôt. Le militantisme européen de Jacques Moreau se complète par la création d'Europe et Société en novembre 1985 avec cette volonté « d'établir des passerelles entre le monde des entreprises, de la société européenne et les Institutions européennes. » Lieu européen de rencontres, de débats, de confrontations, de réflexions entre le monde syndical et celui des entreprises. Jacques en était le Délégué Général depuis 1985.

Pour en savoir plus sur la très riche vie militante de Jacques : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>

IN MEMORIAM

SIR JULIAN PRIESTLEY

Le 22 avril dernier, Sir Julian Priestley, ancien Secrétaire général du Parlement européen, est décédé inopinément à l'âge de 66 ans. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à son conjoint, Jean, et ses proches.

Anne Harris et Jean-Guy Giraud, qui l'ont connu comme collègue et ami, nous livrent quelques souvenirs.

Anne Harris :

« J'ai rencontré Julian pour la première fois en 1973. Il venait d'être nommé administrateur à la commission des budgets et moi à la commission de l'environnement. On avait 23 et 22 ans. On faisait partie de la "nouvelle vague" de Danois, Irlandais et Britanniques et nous étions pleins d'espoir et d'idéalisme.

Julian a impressionné tout le monde par son intelligence, son charisme et son éthique de travail.

Partageant les mêmes idées politiques, on a tout de suite intégré la représentation du personnel dans le syndicat SGPOE-PE (devenu depuis lors l'Union Syndicale), et il a vite été élu président du comité du personnel où il a mené la première – et très exceptionnelle – grève du personnel.

Il a été par la suite secrétaire général du groupe PSE, et directeur du cabinet du président Klaus Hänsch. Nommé au poste de Secrétaire général du PE en 1997, à l'âge de 47 ans, il a – pendant dix ans – travaillé sous cinq présidents et a guidé administrativement l'Institution d'une main de maître pendant une période de changements profonds où, notamment, l'UE est passée de 15 à 27 Etats membres.



En tant que Britannique et Européen convaincu, il a été très déçu par le résultat du référendum sur le Brexit. Depuis sa « retraite » il continuait à œuvrer pour l'Europe, donnant des cours et des conférences, rédigeant des ouvrages et de nombreuses notes. Il a aussi surpris plus d'un avec son roman, « Putsch », une histoire basée dans la vie politique britannique qu'il connaissait si bien et dans lequel certains doivent se reconnaître !

Mais surtout il a toujours été « l'un de nous » n'ayant jamais abandonné ses principes de justice et d'équité et je suis fière d'avoir été l'une de ses amies.

En mars 2015 il a épousé son partenaire de plus de 30 ans, Jean, à qui nous pensons tous très fort. »

Jean-Guy Giraud :

« Julian devait à son éducation – notamment universitaire – des qualités professionnelles remarquables : clarté de raisonnement, pragmatisme efficace, talent oratoire, sens politique.

Son caractère remarquable lui attirait la sympathie, l'estime et la confiance des autorités comme celle de ses collaborateurs. Tant au sein du PE que dans les relations interinstitutionnelles, ses compétences et sa personnalité étaient reconnues et respectées.

En somme, un « eurocrate » d'élite qui nous manquera mais dont le souvenir et l'exemple resteront présents dans nos mémoires. »



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE

Ont participé à ce numéro :

Anne Harris
Marie-José Dupraz
Anne Ropers
Michèle Thozet
Gilles Dubois
Jacques Babot
Marthe Boulvais
Jean Guégan
Paulette Sierota
D. Cattet
I.Kardacz
A.M. Lo Bello,
B. Magnaval
M.J. Maurage
François Sand
René Guth

Dominique Deshayes
Isabelle Kardacz
Jean - P. Bobichon
C. Le Bourgeois
Alice Coda
Kerstin Dedye
Guy Legras

Editrice responsable

Anne Harris

Rédactrice en chef

Isabelle Kardacz
isabelle@kardacz.eu

L'INFO, édité par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

Design & reproduction

OIB

Association internationale des anciens de l'Union européenne

AIACE-France
12 Avenue d'Eylau
75116 – Paris
Tél. 01 47 55 82 29
Email aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Couverture : Montpellier